

SANS-PAPIERS ALGÉRIENS À L'ÉTRANGER

## L'Algérie décrète une régularisation encadrée

P3



PARLEMENT ET GOUVERNEMENT

## Gharib somme les ministres de se soumettre aux exigences du parlement

P3

MATCH ALGÉRIE-NIGERIA

**La Fédération algérienne de football  
dépose une plainte officielle  
contre l'arbitrage**

P9

NOUVEL AN AMAZIGH

**Un rendez-vous au service  
de l'unité nationale**

P9

## CÉRÉALES

## Tebboune insiste sur l'augmenter de la production par hectare

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a donné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, des instructions au Gouvernement en vue de mobiliser tous les moyens nécessaires pour augmenter les capacités de production céréalière. Après avoir suivi un exposé sur la feuille de route du secteur de l'agriculture pour 2026, le président de la République "a instruit le Gouvernement de mobiliser tous les moyens et d'assurer toutes les conditions nécessaires pour augmenter les capacités de production céréalière, au vu de la volonté et de la détermination à moderniser ce secteur stratégique auquel le président de la République attache une extrême importance", précise un communiqué du Conseil des ministres.

Le président de la République a également ordonné la poursuite de l'organisation du secteur et le maintien, en tête des priorités, de l'objectif d'augmentation du taux de production par hectare, selon la même source.

Dans ce cadre, il a ordonné d'adopter les méthodes scientifiques dans toutes les étapes de la culture, selon une stratégie intégrée et avec la participation d'experts et d'ingénieurs agronomes, en tenant compte de la qualité des semences et de la spécificité de chaque région et de ses sols. Le président de la République a, en outre, enjoint de réviser la loi d'orientation agricole, y compris les mécanismes d'organisation et de régulation de la production agricole.

Il a, par ailleurs, mis en exergue la nécessité de travailler dans le secteur de l'agriculture selon la règle de la réduction des importations sans créer de pénurie sur le marché, et ce, en encourageant la création de coopératives spécialisées, notamment avec les nouvelles mesures incitatives que l'Etat continue d'accorder.

Le président de la République a aussi ordonné au ministre de l'Agriculture de trouver des solutions "appropriées et urgentes" pour relancer la production de viandes rouges et blanches, de manière à répondre aux besoins du marché national, en associant les producteurs et les éleveurs.

Partant du principe que "la terre appartient à celui qui la cultive", Monsieur le Président a réaffirmé "l'engagement de l'Etat à poursuivre la régularisation du foncier agricole au profit des intervenants et ceux activant sur le terrain".

R.N

## NOUVEL AN AMAZIGH

## Un rendez-vous au service de l'unité nationale

**La célébration de Yennayer à Beni Abbès et la remise du Prix du président de la République de la littérature et de la langue amazighes, constituent désormais un rendez-vous national structurant, à la fois symbolique et culturel.**

Le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité, Si El Hachemi Assad, a indiqué, lors de son passage hier à l'émission "L'invité du jour" de la chaîne 3 de la Radio algérienne, que le choix de la ville de Beni Abbès pour abriter les festivités de la célébration Yennayer 2026 relève d'une décision stratégique. « Le choix de Béni Abbès est celui du président de la République. Il s'agit de donner un sens fort à cette mission en célébrant Yennayer d'une manière grandiose dans une wilaya nouvellement créée, en associant pleinement les citoyens, la société civile et les autorités locales », a-t-il expliqué.

Depuis six mois, le HCA a pris en charge la conception globale de l'événement, en coordination avec une commission nationale installée en septembre dernier. « Cette commission est nationale dans le sens où il fallait impliquer plusieurs partenaires afin d'assurer un contenu riche, cohérent et représentatif de la dimension nationale de Yennayer », a précisé le secrétaire général du HCA.

L'édition 2026 se distingue également par une innovation majeure. Il s'agit de l'organisation d'une caravane culturelle au départ d'Alger vers Béni Abbès à bord d'un train spécialement affrété. « Il est important d'innover à chaque édition. Cette année, nous avons voulu offrir aux participants la possibilité de se déplacer ensemble sous forme de caravane, par le biais d'un train réquisitionné pour l'événement », a souligné M.

Assad, remerciant au passage les secteurs des transports et de l'intérieur pour leur accompagnement.

« Nous sommes confortés dans



Sur le plan identitaire, le secrétaire général du HCA a rappelé que « l'amazighité constitue un fondement authentique de l'identité algérienne, dans sa complémentarité avec l'islam et la langue arabe », précisant que cette vision est consacrée par la Constitution de novembre 2020. « Tamazight est cité dans le préambule et l'article 4 engage l'Etat à promouvoir la langue amazighe dans toutes ses variantes linguistiques en usage sur le territoire national », a-t-il souligné.

Reçu récemment par le président de la République, le secrétaire général du HCA a qualifié cette audience de «signe fort

d'encouragement et de soutien».

«Nous sommes confortés dans

notre engagement à servir ce segment fondamental de l'identité nationale, conformément aux orientations du président de la République», a-t-il assuré, rappelant que célébrer Yennayer, « c'est célébrer l'attachement à la terre, à la mémoire collective et aux valeurs profondes de l'Algérie plurielle et éternelle ».

Par ailleurs, le Prix du président de la République de la littérature et de la langue amazighes, dans sa sixième édition, a été remis, hier, à l'occasion des festivités nationales officielles de Yennayer 2026. Instauré en août 2020 sur décision du président de la République Abdelmadjid Tebboune, ce prix s'inscrit dans une politique de promotion de la langue amazighe et de valo-

risation de la création littéraire dans toutes ses expressions. Pour cette édition, 103 candidats ont été enregistrés, venant enrichir un dispositif qui compte déjà plus de 600 inscrits cumulés depuis son lancement. Les œuvres primées lors des éditions précédentes sont aujourd'hui disponibles sous forme d'ouvrages ou d'applications numériques, destinées aux chercheurs, universitaires et professionnels des médias. «Cette double célébration, Yennayer et la remise du Prix du président de la République, constituent désormais un rendez-vous national structurant, à la fois symbolique et culturel», a expliqué le SG du HCA.

Source : Radio algérienne

## COOPÉRATION DANS LES DOMAINES DE LA BIOTECHNOLOGIE

## Saidal signe un mémorandum d'entente avec un groupe suisse

Le groupe pharmaceutique public Saidal a signé un mémorandum d'entente avec le groupe suisse "Bioexpress Therapeutics", visant à établir un cadre de coopération dans les domaines de la biotechnologie, de la formation et du développement des compétences, a indiqué, hier, un communiqué du groupe. Le mémorandum a été signé dimanche à Alger par la présidente-directrice générale du groupe Saidal, Mme Nabila Benyzer, le président-directeur général de Bioexpress Therapeutics,

M. Gerrit Hagens, ainsi que le président de son conseil d'administration, M. Luc Alain Savoy, a précisé la même source.

Cet accord s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération internationale dans les secteurs pharmaceutique et biotechnologique, avec pour objectif principal le développement des compétences nationales et la promotion d'un transfert technologique progressif. Selon le communiqué, cette collaboration vise à créer les conditions nécessaires à la production

locale de produits biotechnologiques, contribuant ainsi au renforcement des capacités nationales et à la consolidation de la souveraineté sanitaire.

A travers ce partenariat, le groupe Saidal réaffirme son engagement en faveur de l'innovation, du développement du savoir-faire national et de l'intégration des technologies de pointe, tout en consolidant ses relations avec des partenaires internationaux de référence, a conclu le communiqué.

R.N

## UNIVERSITÉ DE BOUMERDES

## 7 accords signés avec des institutions de recherche internationales en 2025

L'Université M'hamed-Bougara de Boumerdes a signé, au cours de l'année 2025, sept accords de coopération et de partenariat avec des universités, des écoles supérieures et des organismes de recherche scientifiques internationaux, a indiqué le recteur de l'université. Ces accords ont été signés entre l'Université de Boumerdes et des institutions académiques, ainsi que des laboratoires de recherche de Mauritanie, du Mozambique, de Turquie, de Bulgarie, de Russie et de Tunisie, a indiqué à l'APS, le recteur de l'université, Noureddine Abdellahi. La même période a également vu la signature de quatre accords de

coopération similaires au niveau national avec des universités et des instituts algériens, dans le cadre de projets liés à la recherche et à la formation scientifique, a-t-il ajouté. "Ces nouveaux partenariats s'ajoutent aux près de 90 conventions signées, ces deux (2) dernières années, avec des universités nationales et aux plus de 50 accords conclus avec des établissements internationaux", a-t-il souligné, ajoutant que ces accords s'inscrivent dans la "stratégie d'ouverture de l'université sur son environnement économique et social, tant au niveau national qu'international, afin de renforcer son rayonnement et sa visibilité".

Ces accords portent notamment sur la réalisation de projets de recherche, d'études et de formation, ainsi que sur le développement des échanges en matière d'expertise, en particulier dans les domaines des technologies, des sciences exactes, de la chimie, de la biologie moléculaire et des systèmes écologiques.

Fondée en 1998, l'Université de Boumerdes compte six facultés qui accueillent plus de 30.000 étudiants. Elle forme chaque année près de 6.600 licenciés et plus de 3.500 diplômés en Master.

R.N

SANS-PAPIERS ALGÉRIENS À L'ÉTRANGER

## L'Algérie décrète une régularisation encadrée

*Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, à l'issue d'une réunion du Conseil des ministres tenue dimanche 11 janvier, une mesure exceptionnelle en faveur d'une catégorie d'Algériens en situation irrégulière à l'étranger. Cette décision a été rendue publique dans un contexte marqué par de fortes tensions politiques et diplomatiques, notamment avec la France.*

Selon le communiqué du conseil des ministres, cette initiative s'articule autour d'un appel direct lancé par le président aux Algériens vivant à l'étranger dans des conditions de grande précarité et sans statut légal. Le texte vise particulièrement ceux qui, selon les autorités, ont été induits en erreur ou instrumentalisés par des réseaux cherchant à porter atteinte à l'image et à la crédibilité de l'État algérien à l'extérieur du pays.

Le Conseil des ministres identifie deux catégories principales de personnes concernées. La première regroupe des jeunes Algériens n'ayant commis que des infractions mineures, souvent liées à la crainte d'une simple convocation par les services de sécurité pour des faits relevant de l'ordre public. La seconde concerne ceux qui ont été utilisés dans des discours alarmistes autour du phénomène de la hargha (émigration clandestine), dans le but de noircir l'image de l'Algérie et d'encourager le départ illégal des jeunes.

Le communiqué souligne que ces ressortissants vivent aujourd'hui loin de leur pays et de leurs proches, dans des conditions de pauvreté extrême, contraints à des emplois dégradants, et parfois exposés à des tentatives de manipulation politique ou médiatique. Les autorités algériennes mettent également en garde contre les risques de récupération par des réseaux criminels ou mafieux, susceptibles de compromettre durablement leur réputation tant dans les pays d'accueil qu'en Algérie.

Face à cette situation, le Conseil des ministres, en accord avec l'ensemble des institutions de la République, a décidé de procéder à la régularisation de ces Algériens, sous réserve de deux conditions. La première impose un engagement formel à ne pas



récidiver. La seconde exclut explicitement les personnes impliquées dans des crimes graves, notamment les crimes de sang, le trafic de drogue, le trafic d'armes ou toute collaboration avec des services de sécurité étrangers visant à nuire à l'Algérie.

La mise en œuvre de cette mesure sera assurée par les représentations consulaires algériennes à l'étranger, qui accompagneront les procédures nécessaires jusqu'au retour volontaire des personnes concernées vers leur pays d'origine.

### LE CONTEXTE DES OQTF ET LES TENSIONS AVEC LA FRANCE

Cette décision intervient dans un climat diplomatique tendu entre Alger et Paris, sur fond de polémiques récurrentes autour des obligations de quitter le territoire français (OQTF). Ces dernières années, la question des OQTF visant des ressortissants algériens a été largement exploitée par la droite et le

trème droite françaises, souvent dans une logique de surenchère politique et électorale, présentant l'Algérie comme un acteur réticent ou hostile à la coopération migratoire. Dans ce contexte, Alger considère que les Algériens en situation irrégulière en France constituent une population particulièrement vulnérable, exposée aux pressions administratives, à la stigmatisation politique et aux tentatives de récupération idéologique. La France, dont les relations avec l'Algérie traversent une crise persistante, est perçue par les autorités algériennes comme un terrain propice à ce type d'instrumentalisation.

C'est donc à la lumière de ces enjeux que l'Algérie justifie cette mesure exceptionnelle, visant à protéger ses ressortissants les plus fragilisés à l'étranger, tout en coupant court aux tentatives d'exploitation politique et médiatique dont ils pourraient faire l'objet, dans un contexte de tensions bilatérales durables.

Sid Ali

ABDELOUAHAB YAKOUBI (DÉPUTÉ DE LA COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE À L'ÉTRANGER)

## « La régularisation des jeunes à l'étranger coupe la voie au chantage politique »

Le député des Algériens établis en France et à l'étranger, Abdellouahab Yakoubi, a salué l'appel du président de la République visant à régulariser la situation des jeunes Algériens vivant à l'étranger. Selon lui, cette initiative constitue une démarche préventive de l'Etat pour protéger cette jeunesse et prévenir toute exploitation politique.

Dans une déclaration à Al-Arabi Al-Jadid, Yakoubi a expliqué que la régularisation des jeunes, même ceux ayant franchi certaines limites dans des circonstances particulières,

sert l'intérêt de l'Algérie en permettant de récupérer ces jeunes et d'éviter qu'ils ne soient instrumentalisés par des organisations hostiles.

Il a décrété la décision comme « bienveillante et responsable », rappelant qu'elle intervient à un moment opportun. Selon lui, cette initiative retire un levier qui était utilisé par des acteurs étrangers pour ternir l'image de l'Algérie en exploitant la vulnérabilité de certains jeunes. La mesure ouvre la voie à la régularisation de centaines de jeunes actuellement pris entre

une situation irrégulière à l'étranger et la peur de poursuites en cas de retour. Yakoubi a insisté sur la nécessité de leur permettre de reprendre une vie normale, que ce soit dans leur pays de résidence ou à leur retour en Algérie. Le député a également souligné que le consensus entre les institutions de l'Etat, mentionné dans le communiqué du Conseil des ministres, confère aux parlementaires et aux représentants de la communauté une responsabilité particulière pour la réussite de cette démarche.

Abir.NAbir N.

PARLEMENT ET GOUVERNEMENT

## Gharib somme les ministres à se soumettre aux exigences du parlement

Le Premier ministre, Saïfi Ghrib, a sommé les membres du gouvernement de prioriser les questions écrites et orales des députés, insistant sur l'importance de leur participation active aux séances parlementaires. Dans une lettre adressée au président de l'Assemblée populaire nationale, Ibrahim Bougali, consultée par El Khabar, il rappelle que chaque ministre doit assurer une présence régulière aux

sessions publiques hebdomadaires, alternant entre l'Assemblée et le Conseil de la nation, et fournir des réponses détaillées et précises sur les politiques publiques et les projets de développement. Cette initiative fait suite aux plaintes des groupes parlementaires en octobre dernier concernant l'absentéisme répété des ministres ou les annulations de dernière minute, qui ont réduit l'efficacité de ce mé-

canisme de contrôle. Le Premier ministre souligne que si un ministre ne peut assister à une séance pour des obligations officielles, le ministre chargé des relations avec le Parlement répondra en son nom. Les députés dénoncent également le manque de précision et de suivi dans les réponses, souvent limitées à un rappel général du cadre légal sans propositions concrètes ni délais

de mise en œuvre. Afin d'améliorer l'efficacité de ce dispositif, le nouveau règlement intérieur prévoit notamment de limiter à une question orale par député et par séance, de prioriser les questions les plus anciennes, et de transformer en questions écrites celles non traitées ou en cas d'absence injustifiée du ministre, tout en interdisant les questions personnelles ou portant atteinte à l'Etat.

R.N

MAROC

### Le TikTokeur algérien Raouf Belkacemi placé en détention provisoire

Le TikTokeur algérien Raouf Belkacemi a été placé hier, lundi, en détention provisoire à Rabat.

Cette décision intervient après sa comparution devant le procureur, selon le site Foot 22, qui cite le père du jeune homme.

Raouf Belkacemi a été présenté, samedi dernier, devant le procureur du tribunal de première instance de Rabat, après avoir été arrêté de manière arbitraire suite à une vidéo satirique publiée sur ses réseaux sociaux.

Dans cette vidéo, diffusée pendant le match Algérie – République démocratique du Congo, il déclarait qu'il allait « uriner de peur », utilisant une bouteille de limonade comme accessoire comique.

Bien que la vidéo ne soit qu'une mise en scène humoristique, Belkacemi étant connu pour ses contenus comiques, les autorités marocaines ont choisi de l'arrêter et de l'accuser d'« uriner intentionnellement dans un lieu public ».

Le TikTokeur algérien fait face à des accusations portant sur des actes contraires aux bonnes mœurs dans un lieu public, ainsi que sur l'outrage et la diffamation.

Avant son arrestation, certaines pages marocaines sur les réseaux sociaux ont diffusé la vidéo de Belkacemi, appellant à son arrêt malgré le caractère comique et théâtral de la publication, exploitée par les autorités pour s'en prendre à un citoyen algérien sans qu'aucune accusation réelle ni preuve n'existe contre lui.

Les internautes ont vivement dénoncé l'arrestation de Raouf Belkacemi, estimant que cette mesure va à l'encontre de l'esprit sportif et de l'ambiance positive que véhicule la Coupe d'Afrique des Nations, un événement qui promeut le vivre-ensemble entre les peuples du continent africain et dépasse le simple cadre d'un match de football.

Les observateurs s'accordent à reconnaître le caractère comique et théâtral de la vidéo publiée par Belkacemi.

R.N

SIDI BEL ABBÈS

### Démantèlement d'un réseau transfrontalier de blanchiment d'argent

La brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers de la sûreté de la wilaya de Sidi Bel Abbès a réussi à démanteler un réseau criminel organisé, opérant au-delà des frontières et impliqué dans le blanchiment d'argent provenant du trafic de stupéfiants, avec la récupération du biens et produits d'une valeur totale de plus de 6,6 milliards de centimes. Selon un communiqué des services de sécurité de la wilaya, cette opération fait suite à une enquête précédente qui avait permis de déjouer une tentative du passage d'une importante cargaison de drogue et d'arrêter les principaux protagonistes impliqués.

Les enquêteurs ont suivi le parcours financier du réseau grâce à des preuves numériques et techniques, ce qui a conduit à l'arrestation de trois individus faisant partie de l'organisation criminelle. Le réseau injectait ses recettes dans des transactions commerciales et l'exportation de marchandises via des factures fictives domiciliées dans des banques, causant un préjudice à la trésorerie publique estimé à près de 2 millions d'euros.

L'opération a permis de récupérer 88 800 euros en devises, ainsi que plus de 500 millions de centimes en monnaies nationale. Les forces de l'ordre ont également saisi des bijoux en or d'un poids d'environ 1 kg (valeur de 2,8 milliards de centimes), deux véhicules de tourisme et une moto.

Les suspects ont été présentés au procureur de la République près le tribunal de Sidi Bel Abbès, pour des accusations de blanchiment d'argent au sein d'une organisation criminelle et de violation de la législation sur les changes.

La nouvelle loi adoptée en juillet 2025 relative à la prévention du blanchiment d'argent prévoit des mesures de gel des avoirs des personnes suspectes et l'interdiction de toute transaction avec elles, tout en renforçant le suivi des crimes financiers par des équipes spécialisées.

Le texte durcit également les sanctions, les adaptant à la gravité des infractions, et impose aux autorités un renforcement de la coopération internationale et de l'échange d'informations avec leurs homologues étrangers, selon les déclarations du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Lotfi Bouguema.

R.N

FAO

## **Les prix mondiaux des produits alimentaires en recul en décembre 2025**

L'indice de référence des prix mondiaux des produits alimentaires a enregistré un recul en décembre 2025 par rapport au mois précédent, sous l'effet de la baisse des cours des produits laitiers, de la viande et des huiles végétales, a indiqué l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). L'indice des prix des produits alimentaires s'est établi en moyenne à 124,3 points en décembre, en diminution de 0,6 % par rapport à novembre et de 2,3 % par rapport à son niveau de décembre 2024, explique la FAO dans son rapport mensuel. Sur l'ensemble de l'année 2025, l'indice a affiché une moyenne de 127,2 points, en hausse de 4,3 % par rapport à 2024, la progression des prix des huiles végétales et des produits laitiers ayant compensé la baisse des cours des céréales et du sucre.

L'indice FAO des prix des céréales a progressé de 1,7 % en décembre, soutenu notamment par les inquiétudes concernant les flux d'exportation en provenance de la mer Noire, la forte demande mondiale de maïs, l'augmentation de la production d'éthanol au Brésil et aux Etats-Unis, ainsi que la hausse des prix dans tous les segments du marché du riz. Toutefois, sur l'ensemble de 2025, l'indice des céréales a reculé de 4,9 % par rapport à 2024, atteignant son niveau annuel le plus bas depuis 2020. Les prix mondiaux du riz ont, pour leur part, enregistré une baisse annuelle moyenne de 35,2 %, en raison de l'abondance des disponibilités à l'exportation, de la forte concurrence entre exportateurs et du recul des achats

de certains pays importateurs d'Asie. L'indice des prix des huiles végétales a légèrement reculé de 0,2 % en décembre, atteignant son plus bas niveau depuis six mois, sous l'effet de la baisse des prix des huiles de soja, de colza et de tournesol, malgré la hausse de l'huile de palme. En moyenne annuelle, l'indice a progressé de 17,1 % en 2025 par rapport à 2024, en lien avec le resserrement de l'offre mondiale.

Les prix de la viande ont diminué de 1,3 % en décembre par rapport à novembre, tout en demeurant supérieurs de 3,4 % à leur niveau de décembre 2024. Sur l'ensemble de l'année, l'indice de la viande a affiché une hausse moyenne de 5,1 %, portée par la forte demande mondiale à l'importation et les incertitudes liées aux maladies animales et aux tensions géopolitiques.

L'indice des produits laitiers a enregistré une baisse mensuelle marquée de 4,4 %, en raison du repli des prix du beurre, lié à l'augmentation saisonnière de la disponibilité de la crème en Europe. En moyenne annuelle, l'indice a progressé de 13,2 % par rapport à 2024.

par rapport à 2024. Enfin, les prix du sucre ont augmenté de 2,4 % en décembre, principalement en raison du recul de la production dans les principales régions productrices du sud du Brésil. Toutefois, ils demeurent inférieurs de 24 % à leur niveau de décembre 2024. En moyenne sur l'année 2025, l'indice du sucre a reculé de 17 %, enregistrant sa valeur annuelle la plus faible depuis 2020, dans un contexte de fortes disponibilités à l'exportation.

B F

UNFP

## **Ahmed Belayat élu nouveau président**

L'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP) a annoncé, dimanche dans un communiqué, l'élection de M. Ahmed Belayat nouveau président de l'Union. L'élection de M. Belayat, qui occupe également le poste de directeur général de la Banque nationale de l'Habitat (BNH), s'est déroulée, samedi, lors des travaux de l'Assemblée.

blée générale élective de l'Union. A cette occasion, M. Belyatay a exprimé ses remerciements aux membres de l'Union pour la confiance dont il a été investi, considérant que son élection à la tête de l'UNEP constitue une "grande responsabilité". Il a, en outre, réaffirmé l'engagement de l'UNEP à contribuer à l'accom-

pagnement des programmes nationaux de développement et à soutenir la croissance socioéconomique, à travers la promotion de l'activité des entreprises publiques et le renforcement de leur rôle dans la réalisation de projets à dimension stratégique. Il a aussi insisté sur l'importance de la continuité dans l'action, d'autant plus que "le

## AUTORISATION D'IMPORTER DES NAVIRES DE MOINS DE 15 ANS

# **Le développement de la pêche en haute mer en point de mire**

Cette mesure par la loi de Finances 2026 vise à "renforcer la flotte nationale avec des navires dotés de capacités techniques et nautiques élevées, capables de naviguer sur de longues distances et durant de longues périodes.

La Direction générale de la pêche et de l'aquaculture (DGPA) a affirmé, dimanche dans un communiqué, que la mesure autorisant l'importation de navires d'occasion de moins de 15 ans, destinés à la grande pêche et à la pêche en haute mer, prévue par la loi de finances 2026, constitue une étape stratégique visant à renforcer la flotte nationale et à encourager les professionnels à se lancer dans ce type de pêche. Cette mesure "représentera une valeur ajoutée stratégique pour le secteur de la pêche en Algérie, notamment dans le cadre de l'orientation nationale vers le développement de la grande pêche, l'extension de l'activité en haute mer et l'exploration de nouvelles zones de pêche", a précisé la DGPA. Elle vise à "renforcer la flotte nationale avec des navires dotés de capacités techniques et nautiques élevées, capables de naviguer sur de longues distances et durant de longues périodes", ainsi que de "faire face aux conditions météorologiques difficiles qui caractérisent la pêche en haute mer". Il s'agit également de "la réduction des coûts d'investissement pour les opérateurs, comparativement à l'acquisition de navires neufs, ce qui contribuera à encourager les professionnels à se

lancer dans cette activité stratégique et à accélérer la modernisation de la flotte nationale sans leur imposer de lourdes charges financières". La Direction générale de la pêche et de l'aquaculture a souligné que cette orientation "s'inscrit dans une vision plus large pour accroître la production halieutique et renforcer la place de l'Algérie dans l'ac-

tivité de la pêche en haute mer, l'un des secteurs prometteurs à forte valeur ajoutée", selon la même source. L'article 150 de la loi de finances pour 2026 autorise "le dédouanement pour la mise à la consommation à l'état usagé des navires de grande pêche et en haute mer de moins de 15 m".<sup>1</sup> Ainsi, dans la même source,

même source.

DOMAINE NATIONAL

# **Généralisation du système d'information "AMLAK"**

La Direction générale du Domaine national (DGDN), a annoncé dimanche dans un communiqué, la généralisation du système d'information "AMLAK" à l'ensemble des directions du cadastre, de la conservation foncière et des Domaines de l'Etat, en prévision de la délivrance du livret foncier électronique. "AMLAK" est un système d'information national unifié intégrant le cadastre général, la conservation foncière et les Domaines de l'Etat, et repose sur une base de données centrale nationale regroupant les données numériques relatives à ces fonctions, à même de garantir l'intégration, la précision et la fluidité dans l'échange d'informations, a précisé la DGDN. Ce système d'information se distingue par des performances exceptionnelles, conformes aux normes les plus élevées de gouvernance, en offrant notamment une fonctionnalité de traçabilité des opérations afin d'assurer leur conformité aux textes réglementaires et aux instructions techniques encadrant l'exercice des fonctions. Le système "AMLAK" fournit également des visions claires et précises aux décideurs à différents niveaux de la hiérarchie administrative à travers des indicateurs de performance

(KPI), précis, exhaustifs et en temps réel, ce qui renforce l'efficacité du contrôle et de la gestion des ressources.

Concernant l'amélioration du service public, le système "AMLAK" garantit une réponse immédiate aux demandes déposées au niveau des guichets du cadastre et de la conservation foncière, et permet une réduction notable des délais de publicité foncière et de délivrance des livrets fonciers, contribuant ainsi à l'amélioration du service rendu au citoyen et à l'accélération du traitement des transactions foncières. Dans le même contexte, la DGDN a indiqué que le système "Amlak" constituait l'outil opérationnel central pour la délivrance du livret foncier électronique et la mise à jour de son contenu, soulignant qu'il est prévu, une fois les procédures techniques et organisationnelles nécessaires à son lancement officiel achevées, de procéder au remplacement progressif du livret foncier papier par le livret foncier électronique, "dans une démarche qualitative traduisant une transformation profonde de la gestion de la propriété foncière et la fourniture de services plus rapides, plus sûrs et plus fiables"

Le système "Amlak" est le fruit d'efforts "intensifs" déployés par les cadres et employés de la DGDN, notamment les cadres en informatique, sous la supervision d'un comité de pilotage pluridisciplinaire regroupant une élite de compétences du secteur. Il a été conçu et développé dans un délai record n'excédant pas une année, reflétant ainsi le niveau de "maturité numérique" et l'efficacité institutionnelle du secteur, selon la même source. Cette étape "qualitative", qui illustre le rythme accéléré de la transformation numérique engagée par la DGDN, vient parachever les opérations de modernisation et de développement ayant concerné les normes et solutions techniques propres aux opérations de mise à jour, dont "une partie a été lancée lors de la production cadastrale depuis le 21 août 2025". A travers cette réalisation, la DGDN a réaffirmé "son engagement ferme à poursuivre le processus de transformation numérique et à consacrer une administration publique moderne, efficace et transparente, faisant de la technologie un levier essentiel au service du citoyen et au soutien du développement national", a conclu le communiqué.

B.E

UNFP

## **Ahmed Belayat élu nouveau président**

succès de l'Union ne saurait se réaliser que par la conjugaison des efforts pour garantir le renforcement de sa contribution au développement national, et à la création de la richesse et des emplois".

R.E



NÂAMA

## 7.200 touristes ont visité les sites touristiques de la wilaya en 2025



**P**lus de 7.200 touristes ont afflué vers les sites d'attraction touristique de la wilaya de Nâama, au cours de l'année 2025, a-t-on appris de la direction locale du Tourisme et de l'Artisanat.

Durant cette période, 7.212 touristes ont été recensés, dont 437 touristes étrangers, avec une hausse notable du nombre de visiteurs, coïncidant avec le lancement de la saison du tourisme saharien, depuis le mois d'octobre dernier, qui s'étend jusqu'au mois d'avril prochain, a-t-on indiqué de même source, ajoutant que cet afflux reflète l'attrait de la wilaya en tant que destination touristique de choix.

Les touristes profitent des paysages naturels enchanterous qu'offrent les régions des oasis, des dunes

de sable et des sites de gravures rupestres, ainsi que du charme du patrimoine architectural ancestral des anciens ksour.

Ils découvrent également l'héritage culturel des lieux et apprécient l'environnement naturel qui attire les amateurs d'aventure et de photographie, notamment dans les régions d'Aïn-Ouarka, Tiout, Kalâat Cheikh Bouâmama, Rouiss El-Djur, Fouinassa, entre autres.

Les zones montagneuses, telles que Aïssa et El-Mekther, attirent également les adeptes de camping, de randonnées et de promenades, grâce à leurs montagnes escarpées et à leur relief accidenté, qui se couvre d'un manteau blanc durant l'hiver, permettant ainsi aux visiteurs de pratiquer l'escalade. Cet afflux touristique contribue aussi au soutien

de l'activité économique locale, notamment à travers la promotion de l'artisanat et la dynamisation des services touristiques offerts par les agences de voyages et de tourisme, ainsi que par les établissements hôteliers de la wilaya, a souligné le chef du service Promotion de l'investissement touristique à la direction du Tourisme de la wilaya, Sofiane Bentaleb.

La wilaya dispose de neuf établissements hôteliers, dont sept classés, offrant une capacité globale de 624 lits. Elle enregistre également la réalisation de neuf projets touristiques, parmi lesquels deux devront être réceptionnés en 2026, dans le cadre du renforcement des capacités d'hébergement et du développement des services touristiques de la wilaya.

**BORDJ OMAR-DRISS (ILLIZI)**

**Mise en terre de 1.800 arbustes**

Un patrimoine végétal de pas moins de 1.800 arbustes a été mis en terre à travers les ceintures vertes et périmètres agricoles de la wilaya d'Ilizzi, à l'initiative de la Conservation locale des forêts, a-t-on appris samedi de cet organisme.

Menée avec le concours de l'association "Algérie-Verte" et la daïra de Bordj Omar-Driss, cette campagne, intervenant en application d'un accord de coopération avec l'exploitation "Agrolina", a donné lieu à la mise en terre d'espèces sylvicoles Tamarix et Acacia, dans la zone de Rhoud-Ennous, commune de Bordj Omar-Driss, afin de protéger le couvert végétal en zones sahariennes, a indiqué la conservatrice des forêts d'Ilizzi, Noura Haddouchi.

Ont pris part à l'opération plusieurs acteurs locaux et des associations concernées par la protection de l'environnement de la commune de Bordj Omar-Driss, dont celle dénommée "Poumon vert" ayant déjà animé des actions et campagnes de sensibilisation sur l'importance du boisement et sa contribution à la lutte contre la désertification et la protection de l'écosystème. Supervisant l'opération, les responsables de la daïra de Bordj Omar-Driss ont mis en valeur l'importance de l'action participative entre le mouvement associatif et les pouvoirs publics dans l'ancrage de la culture environnementale, en appui aux efforts de développement durable.

Retenues au titre du renforcement des ceintures vertes près des périmètres agricoles, ces surfaces boisées serviront comme brise-vents à la protection du couvert végétal en plus de constituer des aires de repos et de détente pour les usagers de la route.

**KHENCHELA**

**Raccordement de plus de 4.500 foyers aux réseaux de l'électricité et du gaz en 2026**

Pas moins de 4.558 foyers seront raccordés aux réseaux de l'électricité et du gaz en 2026, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale de distribution du groupe Sonelgaz. Le responsable de la communication de cette direction, Mohamed-Tahar Boukehlil a précisé à l'APS que ce programme porte sur le raccordement de 1.903 foyers au réseau électrique, à travers 25 opérations financées à hauteur de 496 millions de dinars, et sur la mise en gaz de 2.655 foyers au moyen de 31 opérations représentant un investissement public de 1.719 milliard de dinars. M. Boukehlil a ajouté que la direction de distribution « s'attelle à la finalisation des procédures administratives préalables au lancement de ces projets devant être réalisés et livrés au bout d'un délai de 10 mois maximum ». La même source a également indiqué que le plan de développement de la direction de distribution vise, durant la période 2026-2030, à étendre sur 287 km le réseau de distribution électrique, et à réaliser 100 postes transformateurs, le tout au moyen d'un budget estimé à 1.583 milliard de dinars. Durant l'année 2025 dans la wilaya de Khencheila, ce ne sont pas moins de 7.379 foyers qui ont été raccordés au réseau électrique et près de 5.500 foyers au réseau de distribution du gaz naturel, a rappelé M. Boukehlil.

**TLEMCEN**

**Plus de 1,5 milliard DA consacrés à l'aménagement de plusieurs routes**

Une enveloppe financière estimée à 1 milliard et 540 millions de dinars a été consacrée, dans la wilaya de Tlemcen, à l'aménagement et à l'entretien de plusieurs routes au titre de l'année en cours, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction des Travaux publics.

Les travaux, dont le lancement est prévu durant le trimestre en cours, permettront le renforcement de la route nationale RN 22 B reliant les communes d'Ouled Mimoun et Sبدou, à travers deux tronçons, dont premier sur une distance de 9 km et le second sur 19 km. Ils concernent également l'entretien du chemin de wilaya CW 101 entre les localités de "El Massamda" et "Colonel Abbes", dans la commune de Maghnia, sur 12 km, ainsi que le CW 45 reliant la commune d'Amiur à la localité de "El Ghanaïna", sur 8 km, selon la même source. Il est également prévu le lancement des travaux de renforcement de la route nationale RN 22 A reliant la commune de Remchi à l'aéroport international Messali El Hadj, sur une distance de 4 km, ainsi que ceux de la route nationale RN 98 reliant la commune de Zenata à la route nationale RN 35. Par ailleurs, plusieurs projets inscrits au titre du programme 2025 sont actuellement en cours de réalisation et devront être réceptionnés durant le trimestre en cours. Il s'agit notamment du renforcement de la RN 35 sur 19 km, l'entretien du chemin vicinal reliant la localité d'El Bordj à la commune de Beni Snous sur 3 km, du chemin de wilaya CW 71 entre les communes de Beni Snous et Ain Youcef sur 8 km, ainsi que du CW 2 reliant les localités de Bouhassoune et Anfir, dans la commune d'Ain Ghoroba, sur 5 km. Ces opérations comprennent également la maintenance d'un ouvrage d'art sur le chemin de wilaya CW 46 à Beni Bahdel, ainsi que l'aménagement d'un giratoire sur la route nationale RN 35 au niveau de la localité de Sidi Bounouar, dans la commune de Remchi. Une enveloppe financière globale de 1 milliard et 250 millions de dinars a été allouée à ces projets, a-t-on indiqué.

**BATNA**

# Projet d'extension de l'Ecole nationale supérieure des énergies renouvelables



L'école nationale supérieure des énergies renouvelables, de l'environnement et du développement durable, située dans la commune de Fesdis (wilaya de Batna), a bénéficié au titre de l'exercice 2026 d'un projet d'extension, a-t-on appris samedi auprès de son administration. Pr. Leila Mokhnache, directrice de l'école, a précisé à l'APS que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a octroyé début 2026 une aide financière à l'école pour élargir ses structures dont le projet actuellement au stade des procédures administratives est suivi par la direction des équipes

publics. L'opération qui vise à répondre aux besoins de l'école et ses ambitions futures inclut l'extension des structures pédagogiques, de recherche et de services, selon la même source. L'école, selon la même responsable, avait bénéficié fin 2023 d'une aide financière du ministère de tutelle pour créer une plateforme intelligente des énergies renouvelables qui inclura les diverses énergies renouvelables à travers sa dotation d'équipements de l'énergie solaire thermique, de générateurs d'énergie éolienne, de production de biogaz et de l'hydrogène vert. Cette plateforme encore en chantier portera aussi sur la création d'un

prototype de maison intelligente dotée de dispositif de gestion recourant aux technologies intelligentes et énergies renouvelables, a-t-elle ajouté.

Ouverte le 21 octobre 2020, l'école propose plusieurs formations d'ingénieurs (cinq ans) dans les spécialités de génie des réseaux industriels, de l'intelligence industrielle, de la microélectronique, de l'électrotechnique et de l'hydrogène vert et a ouvert des formations de doctorat en informatique, intelligence industrielle et systèmes intelligents " et " énergies renouvelables ", selon la même source.

## Mostaganem: des projets de plus d'un milliard de dinars au profit des communes de la daïra de Bouguirat (Wilaya)

Les quatre communes de la daïra de Bouguirat (Bouguirat, Sirat, Safsaf et Souaflia) ont bénéficié de nouveaux projets de développement pour une enveloppe financière globale estimée à 1,1 milliard de dinars, ont indiqué, samedi, les services de la wilaya de Mostaganem. La même source a précisé que ces opérations de développement, au nombre de 92, sont financées dans le cadre de différents programmes et ont été inscrites au programme de développement de l'année en cours, pour une enveloppe budgétaire globale de 1 milliard et 114 millions de dinars. Ce programme vise à améliorer les réseaux vitaux et le cadre de vie des citoyens, notamment au

niveau des villages et des zones reculées des quatre communes de la daïra, a-t-on expliqué. Dans ce contexte, il est prévu la réalisation et la réhabilitation des réseaux d'assainissement sur une distance totale estimée à 20 kilomètres, ainsi que la modernisation des réseaux d'eau potable sur 10 kilomètres, en plus de la réalisation d'un nouveau réservoir d'eau afin d'améliorer l'alimentation des populations en cette ressource vitale.

Au cours de l'année en cours, il sera également procédé à l'entretien des routes et à l'ouverture de pistes à travers le territoire des quatre communes sur une distance totale estimée à 60 kilomètres. Ce programme vise à améliorer les réseaux vitaux et le cadre de vie des citoyens, notamment au

lieu de citer également l'aménagement urbain de neuf zones et agglomérations, le raccordement de cinq villages au réseau électrique, ainsi que le raccordement d'une zone d'extension urbaine au gaz naturel, ajoute la même source.

La daïra de Bouguirat avait déjà bénéficié, l'année dernière, de 133 projets de développement pour une enveloppe financière globale avoisinant 1 milliard et 190 millions de dinars, destinés principalement à la prise en charge des besoins de la population, ainsi qu'au soutien des secteurs de l'éducation, de la santé et des ressources en eau.

Dans ce cadre, le secteur de l'éducation s'est renforcé, durant l'actuelle sai-

son scolaire, par la réalisation de trois écoles primaires, en plus d'opérations de réalisation et d'équipement de cantines scolaires et d'établissements éducatifs, dans le cadre de 38 projets d'une valeur de 93 millions de dinars, ont fait savoir les services de la wilaya.

Le secteur de la santé a également connu une amélioration notable, à travers l'équipement d'un service de dialyse à l'hôpital de Bouguirat, la réhabilitation de la polyclinique de la commune de Sirat et d'une autre à Safsaf, ainsi que la mise en service d'une salle de soins au village de Chaibia relevant de la même collectivité locale, a-t-on indiqué.

## COMMUNE D'AIN ZOUIT (SKIKDA)

### Réception prochaine du projet de réhabilitation d'un puits artésien

Le projet de réhabilitation d'un puits artésien, situé à la localité d'Oued Bibi dans la commune d'Ain Zouit (Ouest de Skikda) sera réceptionné "durant la semaine en cours", a-t-on appris dimanche auprès du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité locale.

Dans une déclaration à l'APS, Sami Mohamed Tichetiche a précisé que ce projet a porté sur la réhabilitation des canalisations de raccordement au château d'eau principal à ce puits artésien devenues vétustes sur une distance de 5 km et l'acquisition d'une nouvelle pompe d'une capacité de 10 litres/seconde pour améliorer l'approvisionnement en eau potable.

Le projet qui a nécessité une enveloppe financière de 35 millions DA contribuera à l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable de près de 2.000 habitants du chef-lieu de la commune d'Ain Zouit et ses mechtas voisines, a précisé la même source. L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts de valorisation des ressources souterraines d'eau et d'amélioration du service public d'alimentation en eau potable, a affirmé Mohamed Tichetiche qui a indiqué que ce puits artésien, situé à Oued Bibi assure l'approvisionnement en cette ressource vitale de 60 % des habitants de la commune d'Ain Zouit.

## TOUGGOURT

### Concrétisation de divers projets énergétiques

Plusieurs projets énergétiques ont été concrétisés dans la wilaya de Touggourt, ces dernières années, notamment en matière de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, dans le cadre des efforts d'appui au développement local et d'amélioration du service public, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya. Ces opérations ont donné lieu au raccordement de 82 lotissements sociaux, pour un total de 15.223 lots de terrain, à travers les différentes communes de la wilaya, aux réseaux publics d'électricité et de gaz, en plus de la réalisation d'un programme de raccordement de 2.898 foyers, dans les zones enclavées de Taïbet et El-Hedjira, aux mêmes réseaux, a-t-on précisé.

S'agissant de l'accompagnement de l'activité agricole, il a été procédé au raccordement au réseau d'électrification de 474 exploitations, réparties sur 169 périmètres agricoles, et ce, pour un coût de plus de 1,5 milliard DA, a ajouté la source en relevant la programmation d'une autre opération pour les grands périmètres agricoles dédiés au développement des cultures stratégiques. Pour ce qui est de l'orientation stratégique de l'Etat vers la concrétisation de l'efficacité énergétique et la valorisation des énergies renouvelables, il est fait état de la réalisation en cours d'un programme de 33 milliards DA pour la réalisation d'une centrale solaire de 250 mégawatts dans la daïra de Témacine et d'une autre de 150 mégawatts dans la commune de Touggourt. En termes de couverture énergétique, la wilaya affiche un taux de 97% de raccordement au réseau électrique et de 84% à celui du gaz naturel, selon la même source.

## SAÏDA

### Raccordement de 780 exploitations agricoles au réseau électrique en 2025

Plus de 780 exploitations agricoles, réparties à travers les différentes communes de la wilaya de Saïda, ont bénéficié du raccordement au réseau d'énergie électrique, au cours de l'année écoulée, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction des Services Agricoles (DSA).

Cette opération, qui a concerné 785 exploitations agricoles, a porté sur la réalisation d'un réseau de distribution dans le cadre d'une convention conclue avec la Direction de la distribution de l'électricité et du gaz, d'une longueur de plus de 600 km. Une enveloppe financière de plus de 3 milliards de dinars a été consacrée à la concrétisation de cette opération, supervisée par la Direction de la distribution de l'électricité et du gaz, selon la même source.

Par ailleurs, les travaux de raccordement de deux autres exploitations agricoles au réseau électrique se poursuivent, sur une distance avoisinant les 20 km, a-t-on indiqué.

D'autre part, une opération de raccordement de 600 autres exploitations agricoles de la wilaya au réseau d'énergie électrique a été inscrite, dont la mise en œuvre est prévue au début de l'année en cours, selon la même source.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du programme de l'Etat relatif à l'accompagnement du secteur agricole et à la fourniture de l'énergie électrique au profit des exploitations agricoles, dans le but d'encourager les agriculteurs à accroître la production, à élargir les superficies irriguées, à créer de nouveaux emplois et à assurer la sécurité alimentaire, a-t-on ajouté auprès de la DSA.

## SIDI BEL-ABBES

### Bilan positif dans l'aquaculture et nette amélioration de la production halieutique



Le secteur de la pêche et de l'aquaculture dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes a enregistré, au cours de l'année 2025, un bilan positif reflétant la dynamique que connaît cette activité stratégique dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la sécurité alimentaire nationale, ainsi qu'à créer de la richesse et des emplois, a indiqué à l'APS le directeur du secteur, M. Mustapha Ilyes.

La même source a précisé que la Direction du secteur dans la wilaya poursuit ses efforts pour exploiter les potentialités locales en vue de développer l'aquaculture en eau douce, notamment à travers l'élargissement de l'activité de pisciculture intégrée à l'agriculture, qui a enregistré l'adhésion de 80 agriculteurs et l'exploitation de 140 bassins d'irrigation agricole. Il a souligné que l'écloserie régionale de poissons d'eau douce de Tabia constitue un pilier essentiel pour soutenir cette orientation. Le cycle de production des alevins a démarré en mai 2025 et la production d'alevins de tilapia rouge a atteint environ 40.000 unités jusqu'à la fin de l'année, ajoutant que les efforts se poursuivent afin

d'atteindre une capacité de production dépassant 480.000 unités à l'horizon 2026.

Le secteur a également bénéficié de plusieurs opérations d'investissement public, comprenant la réhabilitation de l'écloserie, l'acquisition d'équipements spécialisés, ainsi que la réalisation d'un forage, ce qui a renforcé les capacités de production et offert des conditions favorables au développement de l'activité, a ajouté le même responsable.

Dans le même contexte, des avancées ont été enregistrées dans des projets de fermes aquacoles en eau douce, parallèlement à un projet d'une unité privée de production d'aliments pour poissons dans la commune de Sidi Lahcen, dont l'entrée en service est prévue au courant de cette année.

Sur le plan de la commercialisation, le marché de gros de poissons de la wilaya a enregistré, en 2025, la commercialisation de plus de mille tonnes de différents produits halieutiques, y compris ceux issus de l'aquaculture, dans un cadre organisationnel rigoureux et avec un accompagnement de contrôle périodique ayant contribué à garantir la qualité des produits.

Dans le domaine de la formation, plu-

sieurs sessions ont été organisées au profit des agriculteurs, des porteurs de projets et des détenus des établissements pénitentiaires. Ces formations ont porté sur les techniques d'élevage du tilapia et la pisciculture intégrée, dans le cadre d'une approche visant à élargir la base des praticiens qualifiés.

Selon la même source, les services du secteur oeuvrent à la concrétisation de perspectives ambitieuses en 2026, parmi lesquelles l'augmentation de la production à environ 48 tonnes de poissons d'eau douce, la réalisation d'unités de transformation et de conservation, la création de nouveaux points de vente, ainsi que des programmes spécifiques de valorisation des ressources halieutiques dans les barrages et plans d'eau.

Ce bilan reflète, conclut le responsable du secteur, la place croissante qu'occupe désormais la wilaya de Sidi Bel-Abbes en tant que pôle prometteur dans le domaine de l'aquaculture et un levier efficace du développement local durable.

## ALI MENDJELI (CONSTANTINE)

### Programme de mise à niveau de 2 unités de voisinage

**L**es unités de voisinage UV 6 et 16 de la circonscription administrative Ali Mendjeli (wilaya de Constantine) ont bénéficié d'une opération de mise à niveau, inscrite dans le cadre du programme 2026, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Le projet vise à améliorer durablement le cadre de vie des citoyens et à renforcer l'attractivité urbaine de ce pôle en pleine expansion, a indiqué la même source, précisant que les travaux porteront sur plusieurs volets essentiels liés à l'aménagement urbain, notamment la

réhabilitation des espaces publics, l'amélioration des différents réseaux et la modernisation de l'éclairage public.

Il s'agit également, dans le cadre de cette opération, du lancement d'un vaste programme de reboisement, notamment sur les axes principaux et à l'intérieur des cités, a ajouté la même source.

L'objectif est d'offrir aux citoyens des quartiers mieux organisés, plus fonctionnels et répondant aux normes en matière d'urbanisme et de services, a-t-on souligné.

Les travaux de réalisation de cette opération ont été confiés à

l'Etablissement d'aménagement des villes d'Ain Nahas et Ali Mendjeli pour un délai contractuel de 10 mois.

Cette nouvelle opération s'inscrit dans la continuité des efforts engagés par les pouvoirs publics pour la modernisation de la circonscription administrative Ali Mendjeli, selon les services de la wilaya, qui ont rappelé que dix autres unités de voisinage de la même circonscription administrative ont déjà été aménagées dans le cadre de programmes précédents.

## ALLEMAGNE

**La promenade glaciale du Bayern contre Wolfsburg pour lancer 2026**

Pour son premier match en 2026, le Bayern a repris ses bonnes habitudes de la fin 2025, en corrigeant Wolfsburg 8 à 1 dimanche en clôture de la 16e journée de Bundesliga, un succès qui lui permet de s'envoler en tête.

Les hommes de Vincent Kompany réalisent une phase aller quasiment parfaite avec 14 victoires pour deux matches nuls concédés à Berlin contre l'Union et contre Mayence, à chaque fois 2-2.

Avec 44 points, ils comptent désormais 11 points d'avance sur le Borussia Dortmund (33), tenu en échec vendredi sur la pelouse de l'Eintracht Francfort (3-3). Derrière Dortmund, Leipzig, Leverkusen et Stuttgart sont à égalité à 29 points, mais Leipzig a joué un match en moins après le report de sa rencontre à St. Pauli samedi.

En cas de victoire mercredi (20h30) à Cologne, ils égaleront la meilleure phase aller de l'histoire de la Bundesliga. Lors de la saison 2013/14, les Munichois avaient pris 47 points (15 victoires, 2 matches nuls) pour le premier exercice de Pep Guardiola en Bavière.

Mais la machine à marquer fonctionne à un régime inédit cette saison pour le Bayern, avec déjà 63 buts inscrits en 16 journées, bien au-dessus des 44 marqués il y a 12 ans par le "Rekordmeister" (détenteur du record de titre de champion) à ce stade de la saison.

**Superbe lucarne de Kane**

Dimanche, sur son aile gauche, le Colombien Luis Diaz a encore une fois été omniprésent. C'est lui qui a été à l'origine de l'ouverture du score dès la 5e minute. Après avoir débordé, il a centré fort et le défenseur de Wolfsburg Kilian Fischer, sous pression de Michael Olise, a marqué contre son camp.

A la demi-heure de jeu, et alors que Wolfsburg avait égalisé par Dzenan Pejcinovic, Diaz a parfaitement repris de la tête un centre d'Olise.

Dans une Allianz Arena transformée en glaçon (-5 degrés au coup d'envoi), Olise a assuré le spectacle à la 50e minute.

Parti de son aile droite, il s'est recentré en dribblant plusieurs joueurs de Wolfsburg, et a enroulé une frappe du pied gauche hors de portée du gardien de Wolfsburg.

Trois minutes plus tard, Kane a trouvé Olise sur une passe transversale somptueuse. L'international français a centré pour Diaz, qui a poussé le défenseur Moritz Jenz à marquer contre son camp.

En l'espace de quelques dizaines de secondes, Kane a ensuite délivré une passe décisive pour Raphaël Guerreiro (68e), avant d'aller nettoyer la lucarne de Wolfsburg (69e), pour signer son 20e but de la saison en Bundesliga, le 31e toutes compétitions confondues.

Olise y est allé de son doublé à la 76e minute, son 11e but de la saison toutes compétitions confondues, pour 15 passes décisives. Et Leon Goretzka a conclu la démonstration à la 88e minute.

AFP

## ITALIE

**Naples et McTominay contrarient encore l'Inter Milan**

**N**aples et Scott McTominay sont en train de devenir les bêtes noires de l'Inter Milan: alors que les Nerazzurri pouvaient prendre le large en tête du Championnat d'Italie dimanche, ils ont été contrariés par un doublé du milieu écossais du Napoli (2-2).

La série de six victoires consécutives de l'Inter n'a pas résisté aux retrouvailles avec Naples et McTominay qui avaient privé, en mai dernier, le club lombard du scudetto 2025 pour un point au terme de la 38e et dernière journée.

Ce choc de la 20e journée pouvait être un tournoi de la saison, mais comme aucun des trois principaux prétendants au titre ne s'est imposé ce week-end, l'Inter conserve avec ses 43 points trois longueurs d'avance sur l'AC Milan (2e, 40 pts) et quatre sur Naples (3e, 39 pts).

Le leader a pourtant rapidement pris l'avantage contre le champion en titre, dès la 9e minute, grâce à Federico Dimarco, servi dans la surface de réparation par Marcus Thuram.

Mais Naples, qui n'a plus perdu en championnat contre l'Inter depuis décembre 2023 (3 nuls, 1 victoire 3-1 lors de la phase aller), a égalisé grâce à McTominay. Le meilleur joueur du dernier Championnat d'Italie pour sa première saison en Serie A

**SUPERCOUPE D'ESPAGNE****Le Barça conserve son titre dans la souffrance, Xabi Alonso en péril**

**M**ême si Kylian Mbappé a conservé son titre en Supercoupe d'Espagne dimanche en Arabie saoudite au terme d'une finale haleine face au Real Madrid (3-2), dont l'entraîneur Xabi Alonso se retrouve plus que jamais menacé.

Cette défaite sera-t-elle jugée assez digne par les dirigeants madrilènes ? Ou sera-t-elle, à l'inverse, celle de trop, qui mettra fin au projet collectif du technicien basque après seulement huit mois en poste ?

L'ex-milieu de terrain et stratège de la Maison Blanche, menacé depuis le début de l'hiver, pourrait ne pas survivre à cette finale perdue face à l'éternel rival, coûte par l'exécutif comme date butoir pour renverser la situation.

Les prochaines heures en diront sûrement plus sur son destin, que le retour express de Kylian Mbappé seulement onze jours

après l'annonce de sa blessure au genou gauche n'a pas pu faire basculer cette fois-ci.

"Kylian allait rentrer juste avant que l'on encaisse le but du 3-2, il restait 15-20 minutes, on voulait qu'il apporte du déséquilibre en se démarquant entre les lignes ou dans l'espace, c'était le plan que nous avions avant le match", a déclaré Xabi Alonso, assurant que son équipe devait "tirer le pasif" malgré une défaite "douloureuse". "Nous ne sommes pas contents du résultat, c'est clair, mais la saison est encore longue. On doit renverser la situation le plus tôt possible. L'équipe a lutté jusqu'au bout, nous avons eu deux occasions d'aller aux tirs au but, mais nous

avons manqué d'efficacité", a-t-il estimé.

**Spectacle assuré**

Sans son buteur providentiel, auteur de 29 buts en 24 rencontres depuis le début de saison, l'entraîneur merengue avait maintenu sa confiance en Gonzalo García, le jeune attaquant formé au club, dans un système inédit en 5-2-3, avec Aurélien Tchouaméní comme troisième défenseur central.

Cette approche a mécaniquement laissé beaucoup de contrôle aux Catalans, mais elle a permis au Real de résister pendant plus d'une demi-heure, tout en se procurant deux belles occasions, pas transformées par Vinicius (14e) et Gonzalo García (33e), trop tendre pour tromper le gardien barcelonais Joan Garcia. Largement dominatrice avec plus de 75% de possession, mais sans parvenir à créer du danger, le Barça est resté patient, et le Brésilien Raphinha a poussé le gardien belge Thibaut Courtois à effectuer un premier arrêt (27e).

L'ancien Rennais, parfaitement lancé par le prodige Lamine Yamal, a ensuite complètement raté sa reprise du gauche (35e), avant de se rattraper quelques secondes plus tard d'un tir rasant pour ouvrir le score (36e, 1-0). Dos au mur, Xabi Alonso a bien appelé ses joueurs au calme, mais les vagues n'ont fait que déferler sur la cage de Courtois, encore décisif face à Fermín Lopez (40e) et Yamal (41e) pour maintenir les siens en vie.

Le match a ensuite basculé dans la folie, avec trois buts inscrits dans le temps additionnel. Lancé sur le côté gauche, Vinicius Junior a humilié Jules Koundé et trompé

Joan Garcia (45e+2, 1-1) pour égaliser... mais seulement l'espace de deux minutes, avant que Robert Lewandowski ne redonne l'avantage au Barça d'un ballon piqué du droit (45e+4, 2-1).

Le jeune Gonzalo García, opportuniste sur un corner après une tête de Dejan Huijsen déviée sur le poteau par Raphinha, a ramené le Real à hauteur en extrémis juste avant la mi-temps (45e+6, 2-2), faisant exulter son entraîneur. La tension est montée d'un cran en deuxième période, mais les acteurs principaux sont restés les mêmes: Joan Garcia (51e, 56e, 63e) et Thibaut Courtois (71e)

se sont illustrés dans leurs cages, et Raphinha, déjà auteur d'un doublé en demi-finale, a offert la victoire aux Blaugranas d'un tir en déséquilibre légèrement contré par Raul Asencio (73e, 3-2).

Le retour de Mbappé, attendu en héros et entré en jeu à la 76e minute, a bien provoqué le carton rouge logique du capitaine Frenkie de Jong (90e), mais il n'a pas suffi au Real pour revenir.

Les deux dernières occasions madrilènes, gâchées par les défenseurs Alvaro Carretero (90e+6) et Raul Asencio (90e+7), étaient peut-être les dernières de sauver la tête de leur coach, qui paraît désormais condamné, comme tant d'autres avant lui, à subir la dure loi de la Maison Blanche.

AFP

a surpris la défense intériste en coupant au premier poteau un centre d'Eljif Elmas (26e).

Malgré cette égalisation, l'Inter a conservé l'ascendant et a fini par reprendre l'avantage sur un penalty qui a fait sortir de ses gonds Antonio Conte et qui lui a valu d'être exclu.

Grand spécialiste de l'exercice, Hakan Çalhanoglu n'a pas tremblé et a pris à contrepied Vanja Milinkovic-Savic (73e, 2-1).

**La Fiorentina reprend espoir**

Alors que leur équipe comptait virtuellement cinq points d'avance sur l'AC Milan (2e), les tifosi de l'Inter ont déchanté à cause de l'inévitable McTominay qui a égalisé en reprenant de volée un centre mal négocié par la défense intériste (81e).

L'Inter, toujours en quête d'une victoire contre un adversaire de son standing cette saison, a poussé jusqu'au bout, mais Henrikh Mkhitaryan a vu sa frappe repoussée par un montant napoletain dans le temps additionnel. "C'est un tel amplément mérité qui a montré notre caractère et qui nous donne de la confiance pour l'avenir", a insisté Cristian Stellini, l'entraîneur adjoint du Napoli. "Cela se joue sur quelques détails, mais cela reste un bon résultat, ce n'était pas une formalité", a de son côté

analysé le défenseur de l'Inter Alessandro Bastoni.

De son côté, pour le deuxième match de Serie A consécutif, l'AC Milan a laissé filer des points face à un mal classé, la Fiorentina (1-1).

Mené depuis la 66e minute, le Milan a arraché le nul grâce à l'international français Christopher Nkunku (90e) qui, muet pendant quatre mois et demi, a inscrit son deuxième but en moins de deux semaines.

Son compatriote Mike Maignan a également été décisif en remportant son duel avec Moise Kean dans le temps additionnel (90e+6). Si l'AC Milan a enchaîné un dix-huitième match sans défaite, il a de nouveau montré ses difficultés face aux mal-classés: il avait été neutralisé par le Genoa en début de semaine (1-1), comme par Pise fin octobre (2-2) et Parme début novembre (2-2) et a concédé sa seule défaite, en outre, face à un promu, la Cremonese (2-1).

La Fiorentina est, elle, toujours relégable (18e, 14 pts), à deux points de la 17e place, synonyme de maintien, mais la "Viola" respire espoir en ayant empoché huit points lors des cinq dernières journées.

AFP

MATCH ALGÉRIE-NIGERIA

## La Fédération algérienne de football dépose une plainte officielle contre l'arbitrage

*La Fédération algérienne de football (FAF) a déposé une plainte officielle auprès de la Confédération africaine de football (CAF) et de la Fédération internationale de football (FIFA) contre l'arbitrage du dernier match de l'Algérie lors de la Coupe d'Afrique des nations 2025, accompagnée d'une demande d'ouverture d'une enquête et de prise des mesures nécessaires conformément aux règlements en vigueur.*



La FAF a, aussi, appelé à faire preuve d'esprit de solidarité et à demeurer unis autour de l'équipe nationale, engagée dans "une phase de reconstruction et inscrite dans un processus de travail et de progression".

Dans un communiqué publié hier lundi, la FAF a souligné que la prochaine étape exige "la mobilisation, la sérenté et le soutien de tous, d'autant plus que des échéances importantes approchent dans moins de cinq mois, notamment les phases finales de la Coupe du monde", saluant "l'engagement et le sérieux dont ont fait preuve les joueurs et les membres du staff

technique tout au long de la compétition".

Dans le même temps, "la Fédération ne saurait passer sous silence la prestation arbitrale constatée lors de la dernière rencontre, laquelle a suscité de nombreuses interrogations et une profonde incompréhension. Certaines décisions ont porté atteinte à la crédibilité de l'arbitrage africain et ne contribuent en rien à la valorisation du football continental sur la scène internationale", lit-on dans le communiqué.

A cet effet, l'instance nationale du football a annoncé avoir saisi la CAF et la FIFA "en déposant

une plainte officielle accompagnée d'une demande d'ouverture d'une enquête et de prise des mesures nécessaires conformément aux règlements en vigueur".

La FAF a également insisté sur la nécessité de tirer les enseignements de cette participation afin de "consolider le travail accompli et de bien se préparer aux prochaines échéances, dans l'objectif de revenir avec une performance plus forte et plus compétitive", affirmant "la poursuite de ses efforts et la mobilisation de tous les moyens humains, techniques et organisationnels pour préserver la place

de l'équipe nationale".

En conclusion, la FAF a tenu à remercier les supporters et les médias qui ont accompagné la sélection nationale, tout en saluant le soutien des autorités publiques et en renouvelant sa pleine confiance au groupe, au staff technique et à l'ensemble des acteurs œuvrant pour le développement du football national.

Il est à rappeler que l'équipe nationale algérienne de football a été éliminée en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations 2025 par son homologue nigériane sur le score de 2-0.

R.S

Cross-country / Championnats arabes 2026

L'Algérie participera avec 24 athlètes au rendez-vous de Ninive

La Direction technique de la Fédération algérienne d'athlétisme (DTN/FAA) a annoncé hier lundi que la sélection nationale des moins de vingt ans (garçons) de Cross-country "va renforcer l'effectif des représentants algériens aux Championnats arabes, prévus le 24 janvier dans la ville de Ninive (Irak).

Un renfort qui portera à vingt-quatre le nombre total des représentants algériens dans cette compétition, alors qu'initialement, il était de dix-huit athlètes seulement.

La question a été étudiée le 6 janvier courant, entre le président de la FAA, Farid Boukaïd, et certains membres de la DTN, juste après la confirmation de la non participation de la sélection nationale des U20 (garçons) aux Mondiaux 2026 de Cross-country, disputés le samedi 10 janvier à Tallahassee (Etats-Unis).

Six athlètes devaient faire partie de cette aventure, à savoir : Kaddour Naïli, Mohamed Amin Sokou, Zakaria Touahria, Amir Mouad Baroud, Abdel-Mouez Belhaddad, et Ahmed Abdenacer Messabis, sous la direction de l'entraîneur Naïli Ahmed.

Mais après la confirmation de leur non participation aux Mondiaux de Tallahassee, la DTN et la FAA ont envisagé de les engager dans les Championnats arabes de Ninive et c'est ce qui a fini par se confirmer hier lundi.

Les autres représentants algériens dans cette compétition sont : Yasser Amraoui, Zakaria Bouguetaya, Abdelmoumène Boutebia, Abdeldjalil Dellaoui, Abdallah Houssein Khabez, et Abdelmoumène Zakkaria Zina-Raggoua chez les U18 (Garçons), ainsi que Hadjer Bouaïssi, Rines Hadj-Chérif, Ritedj Hammam, Hadil Kamiri, Randa Mouici et Hadil Samâa chez les U18 (filles).

Chez les U20, et outre les six garçons suscités, la DTN de la FAA a retenu Karima Achiche, Hassna Benouadah, Zineb Ben Djoudja, Ayet El Houda Benslimani, Fatma Dahmani et Soundous Berkahom chez les filles.

Six courses (3 chez les messieurs et 3 chez les dames) sont inscrites au programme de ces Championnats arabes de cross-country. Les seniors de plus de 20 ans (messieurs et dames) concourent sur une distance identique de 10 km, alors que les moins de 20 ans (garçons) concourent sur 8 km au moment où les filles de la même catégorie d'âge n'en feront que six. Idem chez les moins de 17 ans, où les garçons seront appelés à parcourir 6 km, au moment où les filles de la même catégorie d'âge n'en feront que quatre.

Selon les organisateurs, 14 pays ont confirmé leur participation à cette 28e édition des Championnats arabes de cross-country : Algérie, Irak (Pays hôte), Tunisie, Egypte, Arabie saoudite, Qatar, Emirats arabes unis, Bahreïn, Maroc, Sultanat d'Oman, Jordanie, Syrie, Palestine et Liban.

La compétition était initialement prévue le 20 janvier, avant d'être décalée de quatre jours, pour des raisons liées à l'aspects organisationnel.

R.I

INCIDENTS DU MATCH ALGÉRIE-NIGERIA

## La CAF lance une enquête disciplinaire

La Confédération africaine de football (CAF) a ouvert une enquête disciplinaire à la suite d'actes de violence et de scènes de désordre ayant éclaté après la rencontre entre l'Algérie et le Nigeria, dans un contexte marqué par une intensification de la polémique autour de l'arbitrage et des accusations portant atteinte à la crédibilité de la compétition.

Selon le site Africa Soccer, la CAF a lancé une procédure disciplinaire après les incidents survenus à l'issue du match Algérie-Nigeria, disputé au stade de Marrakech dans le cadre des huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des Nations. À la fin de la rencontre, remportée par le Nigeria sur le score de deux buts à zéro, la pelouse a été

le théâtre d'une grande confusion, marquée par des échanges verbaux houleux avec l'arbitre ainsi qu'entre les joueurs.

La zone mixte réservée aux journalistes a également connu des perturbations, à la suite des provocations de journalistes marocains à l'encontre de leurs collègues algériens.

La Confédération africaine de football devrait examiner l'ensemble des rapports transmis par les arbitres, les services de sécurité et les représentants des médias.

Il convient de rappeler que la CAF a essayé de vivre critiques en raison des scandales d'arbitrage ayant entaché plusieurs matches de la compétition africaine au Maroc, notamment la rencontre entre l'Algérie et le

Nigeria.

L'instance dirigée par Patrice Motsepe a également été incapable d'assurer une distribution équitable des billets aux supporters, en particuliers algériens, dont certains n'ont pas pu accéder aux tickets des matches de l'équipe nationale malgré des tribunes parfois clairsemées.

Des observateurs estiment que l'instance africaine peine désormais à préserver la réputation du football africain, en raison de la corruption qui gangrènerait l'ensemble de ses structures.

Par ailleurs, plusieurs sources concordantes indiquent que la Fédération algérienne de football s'apprête à déposer une plainte auprès de la Confédération africaine de football et de la Fédération internationale de

football (FIFA) concernant l'arbitrage du match de l'équipe nationale face au Nigeria, comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2025, une rencontre qui a suscité une large controverse en raison de l'injustice arbitrale subie par les « Verts ».

D'après le site WinWin, cette plainte sera étayée par des rapports techniques accompagnés de séquences vidéo documentant les décisions arbitrales controversées observées lors de la rencontre, dans le but d'exiger une réévaluation globale de la présentation arbitrale et de réclamer des sanctions disciplinaires immédiates à l'encontre des arbitres concernés.

R.S

DES RÈGLES STRICTES INSTAURÉES AVANT LA PHASE RETOUR

## La Ligue professionnelle précise le système des avertissements et des suspensions

La Ligue de football professionnel a annoncé une série d'importantes clarifications réglementaires, adressées à l'ensemble des clubs évoluant en championnat professionnel, dans le but d'encadrer le système des avertissements, des suspensions et les règles de participation des joueurs pour le reste de la saison sportive, notamment à l'approche de la phase retour et des compétitions de la Coupe d'Algérie.

La Ligue a confirmé que tout joueur ayant écopé de trois avertissements ou moins jusqu'à la 15e journée du championnat verra l'ensemble de ses avertissements annulés. En revanche, tout joueur ayant atteint quatre

avertissements jusqu'à cette même journée devra obligatoirement purger une suspension automatique d'un match.

Dans le même contexte, l'instance footballistique a précisé que les avertissements reçus à partir des matchs des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie et au-delà seront comptabilisés des avertissements de la phase retour, conformément aux dispositions de la circulaire n°64 du 27 novembre 2025, relative à l'organisation de la deuxième période d'enregistrement.

La Ligue a également indiqué que la période de calcul du "rendement" pour la phase retour débute officiellement à partir des matchs

des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie et s'étend jusqu'au dernier match de la saison, ce qui confère une importance accrue à cette étape de la compétition.

Concernant le mercato hivernal, la Ligue a affirmé que les nouvelles recrues sont qualifiées pour participer aux matchs des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie ainsi qu'à toutes les rencontres ultérieures, à condition de remplir les procédures légales en vigueur.

Enfin, la Ligue a conclu ses clarifications en soulignant que tout joueur inscrit sur la feuille de match lors des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie, de la finale de la Super-

coupe ou de tout match de la phase retour, n'est plus autorisé à changer de club sur le territoire national jusqu'à la fin de la saison. Cette mesure vise à garantir la stabilité technique et le respect du principe d'égalité des chances entre les clubs.

Ces décisions s'inscrivent dans les efforts de la Ligue de football professionnel visant à organiser la compétition, renforcer la discipline et éviter toute interprétation juridique susceptible de perturber le bon déroulement du championnat et des compétitions nationales.

R.S

## CESSEZ-LE-FEU

## Hamas au Caire pour discuter l'avenir de Gaza

*Le membre du bureau politique du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), Mohammad Nazzal, a déclaré qu'une délégation du mouvement s'est rendue dimanche, dans la capitale égyptienne, Le Caire, afin d'examiner les évolutions politiques et sur le terrain dans la bande de Gaza à partir de demain, lundi, et de suivre la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu, dans un contexte qu'il a qualifié de grandes difficultés entravant son application et de poursuite des violations israéliennes.*

Dans des déclarations à l'émission Al-Massaïa, Nazzal a ajouté que la délégation du mouvement tient des rencontres avec les factions et forces palestiniennes, en plus de réunions avec les autorités officielles égyptiennes, pour discuter de plusieurs dossiers liés à l'accord, en premier lieu les moyens de consolider le cessez-le-feu et de passer à ses phases suivantes. Concernant la nature des discussions en cours au Caire, Nazzal a expliqué qu'elles portent sur plusieurs dossiers principaux, dont le premier est la formation d'un comité palestinien de « technocrates » pour administrer la bande de Gaza. Il a précisé que le principe de la formation de ce comité a fait l'objet d'un consensus entre les factions palestiniennes et les autorités égyptiennes, mais qu'il s'est heurté à des réserves de la part de l'Autorité palestinienne et d'Israël.

Il a ajouté que la délégation du Hamas œuvre, en coordination avec les autres forces palestiniennes, à lever les obstacles à la formation de ce comité chargé de la gestion de la bande de Gaza, soulignant qu'il s'agit d'un comité purement palestinien et que sa référence fondamentale doit être palestinienne, tout en cherchant un consensus sur la composition de ses membres.

Le dirigeant du Hamas a indiqué que les factions palestiniennes avaient précédemment soumis à la partie égyptienne une liste dénombree 40 noms, parmi lesquels certains ont été retenus, mais que plusieurs noms sont suscités des réserves. Il a précisé que l'Autorité palestinienne exige des noms spécifiques et insiste pour que la référence du comité soit l'Autorité et le gouvernement palestiniens, ce à quoi le Hamas ne s'oppose pas en principe, à condition de parvenir à un accord sur des personnalités compétentes et indépendantes, issues de la bande de Gaza, y résidant et bénéficiant de la confiance de la société palestinienne.

Nazzal a également affirmé qu'il s'agissait d'un accord extrême, elle aussi, des réserves sur certains noms proposés, soulignant que les discussions autour de ce dossier se déroulent par l'intermédiaire des médiateurs, notamment les autorités égyptiennes, mais que le Premier ministre Benyamin Netanyahu et son gouvernement, qui n'voient pas d'intérêt, malgré une volonté régionale et internationale — y compris de la part de l'administration américaine — de clore le dossier de la



Il a ajouté que le deuxième dossier abordé au Caire concerne le passage à la deuxième phase de l'accord de cessez-le-feu, précisant que cette phase comprend plusieurs questions, dont la nécessité d'ouvrir le poste-frontière de Rafah dans les deux sens, une disposition que l'occupation n'a pas respectée bien qu'elle soit prévue dans la première phase de l'accord.

Le membre du bureau politique du Hamas a indiqué que le troisième dossier concerne l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza, y compris les « caravanes » (habitations préfabriquées) et les tentes adaptées à la saison hivernale, compte tenu des conditions climatiques difficiles que traverse le territoire, soulignant que ces besoins constituent une priorité humanitaire urgente.

S'agissant de la question de l'administration de la bande de Gaza et de ce qui est appelé le « Conseil mondial de la paix », Nazzal a déclaré qu'il ne pouvait pas fixer de date précise pour le passage à la deuxième phase de l'accord, affirmant que l'obstacle principal réside dans Netanyahu et son gouvernement, qui n'voient pas d'intérêt, malgré une volonté régionale et internationale — y compris de la part de l'administration américaine — de clore le dossier de la

guerre et d'éviter une reprise de l'escalade à Gaza.

Il a confirmé que le Hamas a été officiellement informé du nom de Nikolai Mladenov en tant que candidat pour faire partie de l'administration proposée de la bande de Gaza, précisant que son nom a été avancé comme alternative à celui de l'ancien Premier ministre britannique Tony Blair, lequel a suscité des réserves de la part de plusieurs acteurs en raison de ses positions et de ses partis pris antérieurs.

Le responsable du Hamas a expliqué que le mouvement n'a pas d'objection de principe à la nomination de Mladenov, qui possède selon lui une expérience antérieure dans ce dossier, mais qu'il estime en revanche que les missions du « Conseil mondial de la paix » et de la force internationale qui lui serait associée restent floues et entourées de nombreuses interrogations nécessitant des réponses.

Nazzal a conclu en déclarant que les semaines à venir pourraient révéler davantage de détails sur l'avenir de ces arrangements, dans un contexte de persistance de l'incertitude entourant les mécanismes de gestion de la bande de Gaza et le passage aux phases suivantes de l'accord de cessez-le-feu.

R.I

## AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

## Le bilan s'alourdit à 71.419 martyrs et 171.318 blessés

Hier, lundi, l'armée d'occupation a mené des bombardements d'artillerie et aériens visant différentes zones de la bande de Gaza, dans un nouveau développement constituant une violation de l'accord de cessez-le-feu en vigueur depuis le 10 octobre dernier.

Des sources palestiniennes ont indiqué que des véhicules militaires israéliens ont ouvert le feu en direction des zones orientales de la ville de Khan Younès, au sud de la bande de Gaza, tandis que l'artillerie de l'occupation a bombardé le sud de la zone d'Al-Mawassi, à l'ouest de la ville de Rafah.

Les mêmes sources ont précisé que des avions de l'occupation ont mené une violente frappe aérienne visant les zones orientales du quartier

d'Al-Tuffah, à l'est de la ville de Gaza, des zones où l'occupation est toujours déployée. Les bombardements d'artillerie ont également touché les zones orientales de la ville de Gaza, parallèlement à des tirs nourris provenant de véhicules militaires en direction de l'est du camp d'Al-Maghazi, dans le centre de la bande de Gaza.

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 71.419 martyrs et 171.318 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué lundi par les autorités sanitaires palestiniennes.

Les corps de sept martyrs ainsi que quatre blessés ont été transférés vers les hôpitaux de

Ghaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source, notant que les corps de nombreux victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 442 Palestiniens sont tombés en martyrs et 1.240 autres ont été blessés, tandis que les corps de 697 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source. Par ailleurs, un nourrisson de sept jours et un enfant de quatre ans sont décédés à cause du froid glacial, portant à six le nombre de décès parmi les enfants depuis le début de l'hiver, précisent également les autorités sanitaires palestiniennes.

R.I

## Les forces arrêtent 16 Palestiniens en Cisjordanie et à Al-Qods

Les forces d'occupation sionistes ont mené lundi une vaste campagne d'arrestations ayant ciblé 16 Palestiniens dans plusieurs villes et gouvernorats de la Cisjordanie et d'Al-Qods occupées, a rapporté l'Agence de presse palestinienne Wafa.

Selon l'agence, les forces d'occupation ont arrêté quatre Palestiniens lors d'opérations de perquisition et de fouille de plusieurs habitations dans le camp de réfugiés de Shafat et la localité d'Anata, au nord-est

d'Al-Qods occupée.

Dans le gouvernorat de Naplouse, cinq Palestiniens ont été arrêtés après l'incursion des forces d'occupation sionistes dans la vieille ville, ainsi que dans les camps d'Askar al-Qadim et de Balata et la zone de Jabal al-Tour.

Les forces sionistes ont également arrêté trois Palestiniens, dont un enfant, lors de leur incursion dans la ville d'Al-Bireh et le camp de Jalazone, au nord de la Cisjorda-

nie, après avoir pris d'assaut leurs domiciles et saccagé leurs biens. Deux autres Palestiniens ont par ailleurs été arrêtés à Beit Leh, dans le village de Tous et le camp d'Al-Dheisha.

Dans le gouvernorat d'El-Khalil, au sud de la Cisjordanie occupée, les forces de l'occupation ont arrêté deux jeunes hommes après avoir perquisitionné leurs domiciles, tout en remettant la dépouille d'un martyr qu'elles retenaient depuis plusieurs jours.

Les villes, localités et camps de réfugiés de la Cisjordanie et d'Al-Qods occupées sont le théâtre quotidiennement de campagnes de perquisitions et d'incursions menées par les forces d'occupation et les colons, accompagnées de confrontations, d'arrestations, ainsi que de tirs à balles réelles et de grenades lacrymogènes toxiques visant les citoyens palestiniens. (APS) 55016/319/500/59253

## LE CONCOURS DE LA CÉLÉBRATION DE YENNAYER À MÉDÉA

**Les lauréates de la 3e édition distinguée**

**L**es lauréates de la 3e édition du concours de la meilleure célébration de Yennayer entre les communes de Médéa, ont été distinguées, dimanche, en marge de la célébration du nouvel an amazigh 2976, à la Maison de la culture Hassan El-Hassani.

Le premier prix a été remporté par l'association culturelle de la bibliothèque communale d'El-Aïssouia, nord-est de Médéa, tandis que la deuxième

place est revenue à l'association "Besma" de la commune de Berrouaghia. Le troisième prix a été attribué à l'association culturelle et touristique "El-Bahdja", de la commune de Chellalet El-Adhaoura. Six associations culturelles issues des communes d'El-Omaria, de Berrouaghia, de Bouskène, d'El-Aïssouia, de Chellalet El-Adhaoura et de Mihoub ont participé à ce concours, qui s'est déroulé du 6 au 9

janvier courant, dont le but est de mettre en valeur la diversité et la richesse du patrimoine immatériel local et de perpétuer cette tradition ancestrale. Chaque association a fait en sorte de présenter la meilleure formule pour célébrer cet événement, tant sur le plan culinaire, vestimentaire et social que sur celles de traditions qui singularisent chaque commune représentée à ce concours.

Trois lauréates du concours

du meilleur plat traditionnel, qui a eu lieu, samedi, au niveau du Musée public des arts et des traditions populaires de Médéa, ont également récompensées à l'occasion de la cérémonie organisée ce dimanche.

Huit participantes ont pris part à ce concours visant à mettre en valeur le savoir-faire culinaire local et à le valoriser en tant que composante de l'identité culturelle de la région.

R.C

**Concours Urar Lkhalath à Tizi-Ouzou : La troupe Yessiss n'Ath Argane remporte le premier prix**

**L**a Troupe de chant populaire féminin Yessiss n'Ath Argane (Les filles d'Ath Argane) du village éponyme relevant de la commune de Ouadhas (au sud de Tizi-Ouzou) a remporté, dimanche, le premier prix de la 4e édition du Festival du concours de chant populaire féminin "Urar Lkhalath".

Le deuxième prix a été décerné par la troupe Agraw Lkhalath d'Ath Oulhadj, de la commune d'Ait Bouaddou, alors que le troisième a été remporté par Tisoukrine Idourar (Les perdrix des montagnes) du village Mzeguene (Iloula Ou-malou).

Le jury composé des artistes (auteurs-compositeurs-interprètes) Karim Abranis et Malek Bachir ainsi que du musicien Lounès Mazari, a également attribué le prix spécial "Lla Yamina" en hommage à cette dame, une des pionnières du chant Urar Lkhalath. Cette distinction récompense la chorale qui a apporté du nouveau, voire, d'exceptionnel, selon la directrice de la culture et des arts, Nabilha Goumeziane. Elle a été décrochée par la troupe Tadukli du village Tifil-



kout (Illiitene), dont la chanteuse a impressionné l'assistance par sa voix exceptionnelle mélodieuse, chaleureuse et puissante.

A noter, sept autres prix ont été attribués par le jury puisque la compétition récompense en tout 10 chorales.

Ces sept places sont revenues respectivement et dans l'ordre, aux chorales Chérif Kheddam (Boumessaoud, Imsouhal), Tiftiline, (Igraouene, Iloula Ou-

malou), Tunarub, (Bouidel, Iferhounene), Ittij Ouzeka (Ath Laaziz, Akbil), Azar Ath Lkaid (Ath Lkaid, Agouni Gue-ghrane), Tifirels Idourar (Tizi-Ouzou) et la troupe de l'association Kamel Amzal (Tiferdoud, Abi Youcef). Organisée par la direction de la culture et des arts de Tizi-Ouzou, afin de promouvoir et de préserver ce patrimoine ancestral, le festival a mis en compétition 17 troupes féminines

qui ont été auditionnées pendant deux jours (jeudi et samedi) à la maison de la culture Mouloud Mammeri.

La cérémonie de clôture de cette manifestation, organisée dans le cadre de la célébration du Nouvel An amazigh, Yennayer 2976, a été marquée par une ambiance festive où les troupes féminines ayant participé au festival ont animé la salle spontanément avant le début de la cérémonie. R.C

**Sétif : La dimension anthropologique et historique de yennayer thème d'une conférence**

Les participants à une conférence scientifique sur la dimension anthropologique et historique de yennayer, organisée dimanche au musée public national de Sétif, ont mis l'accent sur la dimension historique de yennayer en tant que composante fondamentale du patrimoine culturel amazigh.

Le professeur Nabil Saou du Centre de recherche en langue et culture amazighes de Bejaia a relevé à l'occasion que yennayer constitue "une référence historique et une valeur profonde fortement attachées à la pratique agricole et au rapport de l'homme amazigh avec la nature à travers les âges".

Il a également évoqué les rituels de célébration de yennayer dans les différentes régions, insistant sur la nécessité de sauvegarder de ce patrimoine par des manifestations culturelles qui en perpétuent les valeurs.

La sauvegarde de ce patrimoine exige, a-t-il ajouté, "d'en faire connaître le message et d'en présenter la référence historique en tant que mode de pensée et de civilisation aux racines très lointaines".

De son côté, Pr. Khaled Mahfoud du département d'histoire et d'archéologie de l'université Sétif-2 a indiqué que les algériens "ont eu des contributions considérables à la civilisation humaine à travers l'histoire", relevant que la célébration de yennayer "montre l'authenticité et la civilisation de la région et son rôle dans la consécration de l'unité nationale en tant qu'élément fondamental de l'identité algérienne et de nombrateur culturel commun qui consolide la cohésion nationale". Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la célébration du nouvel an amazigh 2976, la valorisation du patrimoine culturel amazigh et ses dimensions historiques et le raffermissement des valeurs identitaires nationales liées à cet événement, a-t-on indiqué.

**Constantine : Une cinquantaine d'écrivains participant à l'exposition du livre amazigh**

Une cinquantaine d'écrivains et une dizaine de maisons d'édition représentant différentes wilayas du pays participent à l'exposition du livre amazigh, organisée à la bibliothèque principale de lecture publique Mustapha-Nettou à Constantine, dans le cadre de la célébration du nouvel an amazigh. Pas moins de 50 écrivains et 10 maisons d'édition représentant différentes wilayas du pays participent à cette exposition culturelle et littéraire.

Parallèlement à ce rendez-vous culturel, qui se poursuit jusqu'au 14 janvier en cours, une exposition sur les arts et les objets traditionnels amazighs a été inaugurée au niveau de la même bibliothèque, à l'initiative de l'association "Nour" pour la promotion des activités de la jeunesse.

Des lectures poétiques et des ateliers artistiques et d'information, destinés au jeune public, liés à divers domaines, à l'instar du dessin, du contre, de la culture et de la langue amazighs figurent également au programme tracé par les services de cette structure culturelle.

D'autre part, des conférences et des rencontres sur le patrimoine amazigh, animées par des enseignants et chercheurs en histoire, sont également prévues au musée national public des arts et des expressions culturelles traditionnelles du palais Ahmed Bey.

R.C

**El Tarf : Les 1ères journées nationales du patrimoine populaire authentique Aïssaoua lancées**

La première édition des journées nationales du patrimoine populaire authentique Aïssaoua a été ouverte dimanche après-midi à la bibliothèque principale de lecture publique Chahida Françoise-louise appelée Mabrouka Belkacem d'El Tarf. L'ouverture de la manifestation qui se poursuivra jusqu'au 14 janvier à l'initiative de l'association locale "El Amel" de promotion du patrimoine et du tourisme en coordination avec la direction de la culture et des arts a été supervisée par les autorités locales en présence de figures locales de la culture. Cette rencontre qui coïncide avec la célébration du nouvel an amazigh s'inscrit dans le cadre de la valorisation du patrimoine culturel immatériel et l'encouragement des échanges entre les troupes pérennisant ce genre de musique dans les différentes wilayas du pays.

Le concert d'ouverture de ces journées a été animé par plusieurs troupes dont "El Mouna" de l'art aïssaoua d'Annaba et "Ettadjid" des aïssaoua de la wilaya d'El Tarf.

Les spectacles de cette manifestation se poursuivront à la salle de cinéma de la commune de Besbes et au jardin public de la commune du Lac des Oiseaux avec des concerts animés par des troupes d'El Tarf et d'autres wilayas dont Khenchela, Bouira, Souk Ahras et Annaba.

En marge de l'ouverture de cet événement culturel, les autorités locales ont visité les expositions organisées à la même bibliothèque à l'occasion du nouvel an amazigh mettant en valeur les produits de l'artisanat particulièrement à base de corail, les bijoux traditionnels, le miel et les huiles végétales essentielles.

R.C



**6ter** **Les disparus de la Forêt Noire**



Novembre 2021, dans la Forêt-Noire, en Allemagne. Au volant de son véhicule, Camille Hartmann, juge d'instruction, est percutée par une voiture alors qu'elle roule à vive allure.

**france 4** **Carol**



New York, hiver 1952. Sous les néons tremblotants des grands magasins et les flocons qui dansent sur les trottoirs enneigés, la ville respire l'effervescence des fêtes de fin d'année.

**6ter** **Catwoman**



Au cœur d'un royaume artificiel trône Hedare Beauty, un empire cosmétique dirigé d'une main de fer par Laurel Hedare et son mari George. Leur dernier produit, Beau-line, promet une jeunesse éternelle et une peau sans défaut.

**NOVO** **Space Jam**



Aux confins de la Voie Lactée, là où les nébuleuses scintillent comme des parcs d'attractions intergalactiques et où les étoiles filantes dessinent des paniers imaginaires, flotte une planète oubliée : Moron Mountain.

Quotidien National d'Information  
Édité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général  
Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication  
Mohamed BOUAZDIA**

**Impression**  
Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

**Distribution**  
Centre : La Nation  
Est : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSERA :  
l'Entreprise Nationale de communication,  
d'Edition et de Publicité -  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger,  
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42  
Fax : 020 05 11 46 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77  
E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

# VISION

**france 3** **Petit ange**

**21h10**



Trente ans après, Clara Malherbe y revient contrainte et malgré elle, à la mort de son père. Ce manoir isolé, où elle a grandi jusqu'à ses sept ans, porte en ses murs l'écho d'un accident qui a brisé sa mère, laissant cette dernière handicapée à vie.

**CANAL+** **Novocaine**

**21h09**



Dans une ville illuminée par les guirlandes et les rires des fêtes de fin d'année, Nate vit en marge de cette effervescence, indifférent aux joies comme aux douleurs du monde.

**TF1** **Le Hobbit : la bataille des cinq armées**

**21h10**



La Terre du Milieu tremble sous les assauts d'une menace ancienne, tandis que les ombres de la guerre s'étendent sur ses terres. Au cœur de ce chaos, Smaug le Doré, dragon aux écailles incandescentes et à la soif de destruction insatiable, déverse sa fureur dévastatrice sur Lac-Ville.

Vin Diesel a écrit un rôle pour Cristiano Ronaldo dans le prochain "Fast and Furious"



Vin Diesel voudrait que Ronaldo rejoigne la saga "Fast and Furious". L'acteur de 58 ans a partagé une photo de lui avec la star du football sur son compte Instagram et a laissé entendre que Ronaldo pourrait jouer un rôle dans la saga.

Il a écrit : "Tout le monde se demandait s'il ferait partie de la mythologie Fast... Je peux vous dire qu'il est bien réel. Nous lui avons écrit un rôle..."

Alors que le 11e opus de cette célèbre saga est en préparation pour 2027, ce rôle pourrait être la première apparition au cinéma de Cristiano Ronaldo. A noter que ce n'est pas la première fois que les producteurs de cette série de films (créée en 2001) font appel à un sportif professionnel pour incarner un rôle. En mémoire, l'apparition du combattant de MMA, Francis Ngannou, dans Fast and Furious 9.

De plus en plus proche de la fin de carrière, avec la mythique barre des 1.000 buts toujours dans le viseur ainsi qu'une ultime apparition en Coupe du monde à l'été 2026, le futur de Cristiano Ronaldo est interrogé. Au-delà des spéculations et appels du pied de Vin Diesel, la star portugaise avait déjà donné quelques indices sur "Taprás" lors de la cérémonie des Globe Soccer Awards 2024... "Je suis encore jeune, j'ai beaucoup de projets et de rêves. Mais croyez-moi, je serai propriétaire d'un grand club, c'est certain", avait lancé l'ancien attaquant du Real Madrid à la surprise générale. De là à avoir déjà un club dans le viseur? "Pas encore, quelques-uns peut-être", avait répondu CR7.

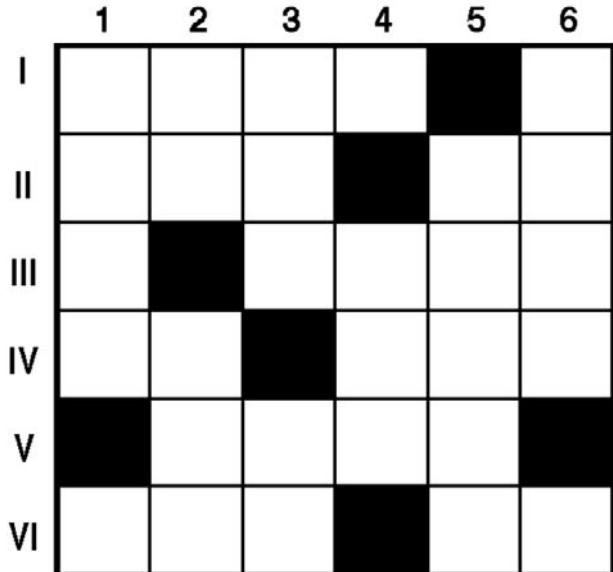
Outre Vin Diesel dans le rôle de Dom Torretto, les acteurs Dwayne Johnson, Jason Statham, Jason Momoa, Jordana Brewster et Michelle Rodriguez devraient tous reprendre leurs rôles.

Vin a également confirmé que le personnage de Brian O'Connor, initialement interprété par le regretté Paul Walker, fera son retour dans le film grâce à des effets spéciaux, comme cela avait déjà été le cas dans le septième opus.

Le 11e et dernier film de la franchise devrait sortir en avril 2027.

**Siège social**  
03, rue Ali Bourmendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
**Siège de la rédaction**  
03, rue Ali Bourmendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
**Tél/Fax : 023 46 32 76**  
Email: lanationquotidien@gmail.com -  
Site: www.journal-lanation.com  
**RIB : BDL 005 00170 4002162000 18**

**Nombres croisés**



**HORIZONTALEMENT**

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

**VERTICALEMENT**

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

**Grille muette N° 1191**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**Horizontalement**

1 Frère pauvre à l'extrême.2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères.3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré.4 Métal de transition.- Près de Manzano.5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides.6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne.7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson.8 Comme le buisson ardent.- Vertisol.9 Parleriez trop...- Chemises brunes.10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

**Verticalement**

1 Pris, ils sont muets.2 Fait de la science comparative.3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert.4 A de gros avantages.5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds!6 Séneçons ornementaux au feuillage grisâtre.7 Le hyracothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne.8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance.9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus!10 À côté, pas du bon côté.

**Mots croisés grille N° 1191**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**Horizontalement**

1 Presque purificateurs.2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre.3 Accortes.- Unité étrangère.4 Ont de l'intuition (féminine).5 ...va sano?- Aller ensemble.6 Ville togolaise.- H.7 Se plia un peu.- Lucet au son.8 Rivière brésilienne.- Souffris.9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été.10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

**Verticalement**

1 Tierce dans le milieu.2 Font de la concurrence loyale.3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais.4 Produit du chancre.5 Modérera.- L'alpha géorgien.6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple.7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie.8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience.9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles.10 Caresse dans le sens du poil.

## MÉTAUX PRÉCIEUX

### Les menaces contre la Fed propulsent l'or

Les métaux précieux ont enregistré, hier, de nouveau records, dopés par la montée des tensions géopolitiques et les menaces de poursuites contre la Fed pour fraude par le ministère de la Justice américain. L'once d'or a bondi de 1,4 % à 4.572,36 dollars l'once. Le métal précieux avait atteint un sommet historique de 4.600,33 dollars plus tôt dans la journée. Les contrats à terme sur l'or américain pour livraison en février ont progressé de 1,8 % à 4.583,20 dollars.

## ECHATT (EL TARF)

### Saisie d'environ 1,7 kg de mercure blanc argenté

Les éléments de la Brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) d'Echatt, relevant de la sûreté de la wilaya d'Echatt, ont saisi 1.690 grammes de mercure blanc argenté, a indiqué, dimanche, ce corps constitué. Le responsable de la communication de la wilaya, l'officier de police principal Hamza Djellab, a précisé que cette opération, qui a conduit à l'arrestation d'un suspect, s'inscrit "dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, en particulier en ce qui concerne le commerce ilégal et le trafic de substances interdites et sensibles". Les circonstances de cette affaire remontent à la réception, par les services de sécurité, d'informations faisant état de la présence d'un individu ré-

sistant dans une wilaya voisine, détenant une quantité de mercure blanc argenté et se dirigeant vers l'une des zones frontalières de la wilaya d'Echatt pour conclure une transaction de vente de mercure, a ajouté la même source. Le plan opérationnel mis aussi à place, assorti d'une étroite surveillance de l'individu en question, a abouti à son interpellation au niveau d'un point de contrôle dans la commune de Ben M'hidi où une fouille corporelle a permis la découverte du mercure blanc, a encore indiqué la même source. Supervisée par le procureur de la République territorialement compétent, l'action menée par les éléments de la BMPJ, a donné lieu à la saisie de 1.690 grammes de cette substance prohibée et à la présentation du suspect devant le procureur de la République près le tribunal de Echatt pour "possession d'une substance interdite et sensible (mercure blanc argenté), sans documents justificatifs, dans le but de commercialiser des matières dangereuses et toxiques", a-t-on conclu.

## CALGER

### Saisie de plus de 3 millions d'unités de pétards et de produits pyrotechnique

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la troisième circonscription de la police judiciaire d'El Biar, ont saisi plus de trois millions d'unités de pétards et de produits pyrotechniques d'une valeur de 13 milliards de centimes, a indiqué dimanche un communiqué des mêmes services. Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont traité une affaire de contrebande, de détention et de stockage pour la vente illicite de produits pyrotechniques, et suite aux investi-

gations menées sous la supervision du parquet territorialement compétent, l'opération s'est soldée par l'arrestation de deux individus et la saisie de plus de 3,3 millions d'unités de pétards et de produits pyrotechniques d'une valeur de 13 milliards de centimes", précise-t-on de même source. Après parachèvement de la procédure légale, les deux individus ont été présentés devant le parquet territorialement compétent, a conclu la même source.

## SÉTIF

### Saisie de 400 tonnes de produits subventionnés destinés à l'alimentation animale

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Sétif ont arrêté un individu et saisi 400 tonnes de produits subventionnés destinés à l'alimentation animale d'une valeur de plus d'un milliard 700 millions de centimes, a indiqué dimanche un communiqué de ce corps de sécurité. L'opération a été menée sur la base d'informations précises faisant état de la présence d'un individu dans la commune de Taya (Sétif), utilisant un entrepôt clandestin dédié à l'élevage du bétail pour stocker des aliments pour animaux, à savoir du son et des résidus de soja, à des fins de spéculation illégale". "Après parachèvement des procédures légales, il a été procédé à la

perquisition de l'entrepôt clandestin où ont été découverts plus de 1.200 quintaux de son, 2.800 quintaux de résidus de soja de deux variétés, et 300 quintaux de sel d'origine inconnue", a ajouté le communiqué. L'enquête a révélé que "l'entrepôt n'est pas déclaré auprès des services du Commerce ou de l'Agriculture", a poursuivi le communiqué, précisant que "ces pratiques frauduleuses visent à monopoler les produits d'alimentation animale en vue de multiplier les profits". "Le mise en cause sera présentée devant les juridictions compétentes, dès parachèvement des procédures légales", a conclu le communiqué.

## AIR ALGÉRIE

### Les vols de et vers Guangzhou (Chine) depuis Alger transférés au terminal 3

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé, dimanche dans un communiqué, que les opérations d'arrivée et de départ de ses vols en provenance et à destination de l'aéroport international de Guangzhou (CAN), en Chine, depuis l'aéroport international Houari-Boumediène d'Algier, s'effectueront désormais via le terminal 3 (T3) au lieu du terminal 1 (T1), et ce, à compter du 23 janvier courant. Selon la compagnie, le premier vol

concerné par ce changement est le vol AH3180, programmé le 23 janvier 2026. La compagnie a invité ses clients à prendre en considération cette modification et à se présenter à l'aéroport international d'Algier dans les délais requis afin d'éviter tout désagrément. Pour toute information complémentaire, la compagnie met à la disposition de sa clientèle son centre d'appels, joignable au numéro 3302.

## TOURISME

### Oran classée 7e destination mondiale par New York Times

La ville d'Oran figure en septième position dans le prestigieux classement annuel de New York Times des 52 meilleures destinations touristiques mondiales pour 2026 pour son patrimoine historique, sa vitalité culturelle et son attractivité touristique. "Alors que l'Algérie s'affirme comme destination touristique, Oran, ville portuaire méditerranéenne, connaît un renouveau culturel qui mêle son riche passé à une

énergie nouvelle et audacieuse", a écrit le quotidien américain dans sa sélection des 52 meilleures destinations mondiales pour 2026 (52 places to go in 2026). Le journal a mis en avant les atouts de cette ville "perchée sur des collines aux panoramas méditerranéens exceptionnels, riche en palais et forteresses, parmi lesquels le Théâtre régional d'Oran, joyau architectural centenaire récemment restauré, qui propose une

programmation de spectacles contemporains".

Le journal américain a invité les voyageurs à flâner "le long du front de mer, où la transformation de ses balcons Art déco compte des cafés, galeries et organise des concerts en plein air". Oran, "berceau du raï, genre musical folklorique algérien", renaît comme haut lieu de la créativité et de la vie nocturne. "En été, la ville célèbre le

Festival national du raï, un rassemblement d'une semaine de musiciens et de DJ qui confirme son statut de capitale du rythme en Afrique du Nord", a ajouté le New York Times. Ce classement place Oran devant de nombreuses capitales européennes, incarnant une Algérie "historique et tournée vers l'avenir".

# LA NATION

Mardi 13 Janvier 2026

## HORAIRE DES PRIERES

SOBH DOHR ASSER MAGHREB ICHA

06:19 12:50 15:25 17:43 19:12

## Météo

Alger  
Tiaret  
Constantine

14	Tizi Ouzou	08
08	Béjaïa	15
11	Oran	15

## PROTECTION CIVILE

### Poursuite des campagnes de sensibilisation contre les accidents liés au gaz

Les campagnes de sensibilisation lancées par les services de la Protection civile depuis le 1er octobre dernier à travers toutes les wilayas du pays se poursuivent, en vue de renforcer les efforts préventifs et réduire les accidents liés au gaz, en cette saison hivernale. A cet égard, le chargé de la communication à la Direction générale de la Protection civile, le lieutenant Abdal Youcef a précisé à l'APS que dans le cadre des efforts de prévention visant à réduire ces accidents, les services de la Protection civile avaient "lancé de larges campagnes de sensibilisation depuis le 1er octobre à travers les différentes wilayas du pays, durant lesquelles des

recommandations et des orientations préventives ont été données aux citoyens, outre la distribution de dépliants de sensibilisation au niveau des places publiques, des établissements éducatifs, des centres de formation professionnelle et des universités".

Les campagnes, a-t-il ajouté, prévoient également des cours de sensibilisation en coordination avec les directions des Affaires religieuses et des Wakfs, ainsi que des émissions radiophoniques et télévisées, des spots de sensibilisation via les différents réseaux sociaux, des conférences et des rencontres animées par les acteurs de la société civile. Les accidents liés au gaz et au monoxyde de carbone "ont causé, du 1er octobre 2025 à ce jour, le décès de 63 personnes, tandis que 1055 autres ont été secourus", a-t-il ajouté.

## TOURISME

### Remise jeudi du Prix national de l'artisanat et des métiers 2025



Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat organisera, jeudi prochain, une cérémonie de remise du Prix national de l'artisanat et des métiers 2025 qui vise à mettre en relief les compositances civilisationnelles et l'identité culturelle authentique de l'Algérie, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère. La 22e édition de cet événement annuel, organisé sous la supervision de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, vient "consacrer la culture de l'excellence et de l'innovation et réaffirmer l'engagement du secteur en faveur de la protection, de la valorisation et du développement du patrimoine artisanal national,

ainsi que l'encouragement des compétences nationales activant dans le domaine de l'artisanat et le renforcement de leur compétitivité à travers le développement des connaissances, la stimulation de l'innovation et la promotion de la qualité du produit artisanal".

Ce prix s'inscrit dans le cadre de "la stratégie nationale de développement du secteur de l'artisanat et des métiers, visant à renforcer sa compétitivité aux niveaux national et international, à contribuer à la diversification de l'économie locale, à promouvoir le tourisme domestique et à mettre en exergue les compo-

nantes et l'identité culturelle authentique de l'Algérie". Cette édition a, en outre, connu "la participation de 620 artisans de différentes wilayas du pays, ayant présenté 674 produits artisanaux, dont 303 artisans avec 335 produits ont été retenus pour la phase de sélection régionale", ajoute la même source.

La commission nationale du prix, "composée des représentants des secteurs partenaires, ainsi que des experts qualifiés et des maîtres artisans connus pour leur expertise et professionnalisme, a entamé ses travaux afin de superviser les différentes étapes de sélection, à

même d'assurer une approche participative et une évaluation objective qui reflète l'esprit d'excellence et consacre les normes de qualité et de professionnalisme, à travers l'organisation de rencontres régionales de sélection". Cette opération a permis de "sélectionner 7 produits distingués du Prix national de l'artisanat et des métiers de l'année 2025, représentant différentes spécialités artisanales".

Cet événement verra "l'organisation d'une cérémonie en l'honneur des artisans et artisans sélectionnés sur la base de critères précis et unifiés assurant la transparence et l'égalité des chances.

## TOURISME

### Oran classée 7e destination mondiale par New York Times

La ville d'Oran figure en septième position dans le prestigieux classement annuel de New York Times des 52 meilleures destinations touristiques mondiales pour 2026 pour son patrimoine historique, sa vitalité culturelle et son attractivité touristique. "Alors que l'Algérie s'affirme comme destination touristique, Oran, ville portuaire méditerranéenne, connaît un renouveau culturel qui mêle son riche passé à une

énergie nouvelle et audacieuse", a écrit le quotidien américain dans sa sélection des 52 meilleures destinations mondiales pour 2026 (52 places to go in 2026). Le journal a mis en avant les atouts de cette ville "perchée sur des collines aux panoramas méditerranéens exceptionnels, riche en palais et forteresses, parmi lesquels le Théâtre régional d'Oran, joyau architectural centenaire récemment restauré, qui propose une

programmation de spectacles contemporains".

Le journal américain a invité les voyageurs à flâner "le long du front de mer, où la transformation de ses balcons Art déco compte des cafés, galeries et organise des concerts en plein air". Oran, "berceau du raï, genre musical folklorique algérien", renaît comme haut lieu de la créativité et de la vie nocturne. "En été, la ville célèbre le

Festival national du raï, un rassemblement d'une semaine de musiciens et de DJ qui confirme son statut de capitale du rythme en Afrique du Nord", a ajouté le New York Times. Ce classement place Oran devant de nombreuses capitales européennes, incarnant une Algérie "historique et tournée vers l'avenir".